PRISE D'OTAGES SANGLANTE DANS UNE ÉGLISE EN FRANCE

DAECH REVENDIQUE L'ATTAQUE

Page 24

ISSN : 1112-7449

MIDI Libre

L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

N° 2844 | Mercredi 27 juillet 2016 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

SÉLECTION NATIONALE OLYMPIQUE : DÉPART AUJOURD'HUI POUR RIO

L'HEURE DE VÉRITÉ POUR LES VERTS

Page 17

ENTRÉE D'UN JOURNALISTE ISRAÉLIEN EN ALGÉRIE

LAMAMRA ACCUSE LA FRANCE

Page 3

DISPARITION DE DEUX ADOLESCENTS À EL TARF

LEURS CORPS REPÊCHÉS À EL-KALA

Page 4

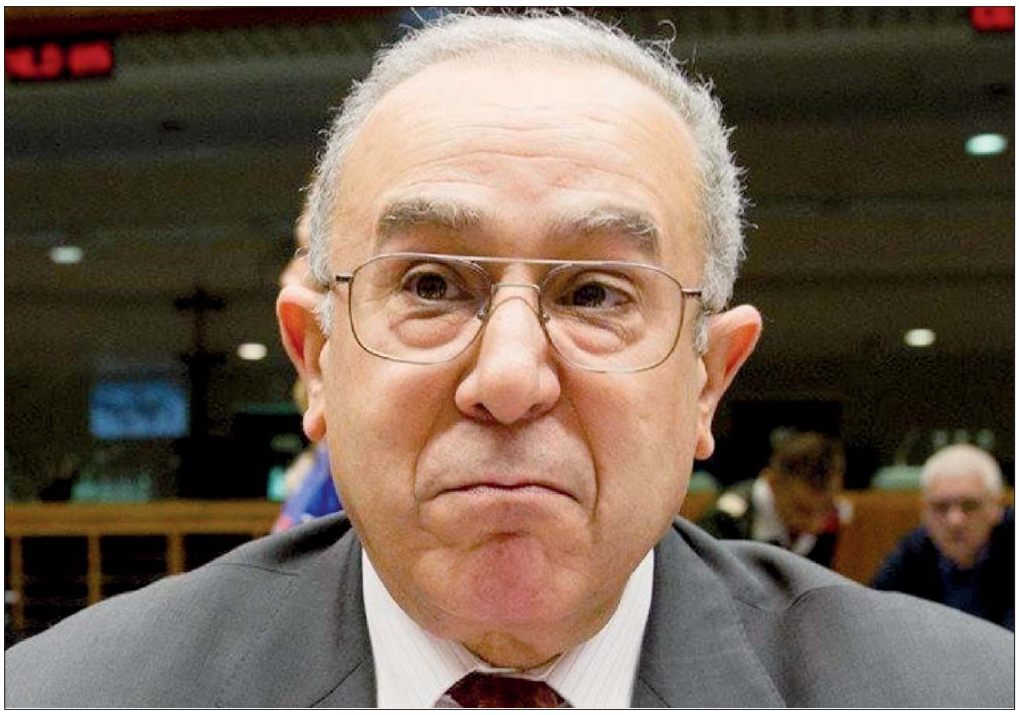

PREMIER SEMESTRE 2016

1.919 DÉCÈS SUR LES ROUTES

Page 24

LUTTE ANTITERRORISTE

TROIS CASEMATES DÉTRUITES À BOUMERDÈS

Page 3

INDÉPENDANCE DE LA JUSTICE

LOUH APPELLE AU "RESPECT DU MAGISTRAT"

Page 4

Repères %

24
chaînes TV et radio fermées en Turquie après le putch avorté.

42
journalistes arrêtés dans le cadre de la grande purge d'Erdogan.

118
généraux turcs en garde à vue après l'échec un coup d'État.

De nouvelles mesures pour la prise en charge à domicile des personnes âgées

La ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Mounia Meslem, a annoncé l'adoption du projet de décret exécutif fixant les mesures d'aide et de prise en charge particulière des personnes âgées à domicile. Ce décret a pour objet de fixer "les mesures d'aide des personnes âgées à domicile et de prise en charge particulière des personnes âgées dépendantes démunies", a précisé la ministre qui a coprésidé avec la ministre de l'éducation, Nouria Benghebrit, la cérémonie de sortie des stagiaires des centres de formation des personnels spécialisés relevant du secteur de la solidarité nationale.

Mme Meslem a mis l'accent sur "la volonté politique adoptée par le gouvernement pour la poursuite de la démarche visant à prendre en charge les catégories vulnérables et démunies dont les personnes âgées démunies et les personnes aux besoins spécifiques, par la prise de mesures d'assistance, d'aide et d'accompagnement".

La ministre a cité de nouveaux métiers créées dans le domaine social, "pour doter les établissements spécialisés de nouvelles structures et services du Samu, chargés de la prise en charge des sans-abris".

Surcharge des services obstétriques en été

Les services obstétriques des grands hôpitaux et cliniques de la majorité des régions du pays enregistrent une surcharge stressante durant la période estivale qui coïncide avec les départs en congé de nombreux professionnels de la santé.

Ce phénomène s'explique par la hausse du taux de natalité en cette période de l'année. A titre d'exemple, 28,4 % des naissances ont été enregistrées durant le 3e trimestre de l'année 2015, selon les chiffres de l'Office national des statistiques qui relève parallèlement une hausse de mariages durant la même période. Dans une déclaration à l'APS, le directeur de la population au ministère de la Santé, Amar Ouali, a imputé l'augmentation du nombre des naissances pour les seuls mois de juillet et août 2015 en comparaison avec les autres mois de l'année, à la tradition de la société algérienne de célébrer les cérémonies de mariage durant la saison estivale.

Cette situation difficile s'explique plutôt par l'absence d'une couverture sanitaire de proximité, ce qui pousse le citoyen à s'orienter vers un service équipé en quête d'une bonne prise en charge.

Ouverture à Khemisti du 13e festival national du théâtre pour enfants

La 16e édition du Festival national du théâtre pour enfants s'est ouverte lundi à la maison de jeunes de Khemisti à Tissemsilt avec la participation de 11 troupes théâtrales de 10 wilayas du pays.

La cérémonie d'ouverture de cette manifestation culturelle a donné lieu à la présentation d'une pièce intitulée Kaifa nansa djaraimouhoum (comment oublier leurs crimes) produite par la troupe "Noudjoum el khachaba" relevant de l'association des activités de jeunes de la commune de Khemisti, organisatrice de cet événement. Ecrite et réalisée par Ghazli Sid-Ali, cette pièce traite de l'histoire sanglante du colonialisme français de 1830 à 1962. Le directeur de la jeunesse et des sports a fait lecture, à cette occasion, du message adressée par le wali, Abdelhamid Ghazi, dans lequel il indique que l'État a consacré, au titre des programmes de développement, une enveloppe de 3 milliards DA pour financer plusieurs projets au profit du secteur de la jeunesse et des sports.

Dixit

Tayeb Louh

"Les profondes mutations socio-économiques que connait le monde nécessitent une révision horizontale et verticale du système de formation et son adaptation afin d'assurer la réalisation des objectifs assignés, garantir une meilleure prestation et permettre son développement de façon à pouvoir répondre aux besoins de la prestation judiciaire."

L'Arabie saoudite lance une fatwa anti-Pokemon

L'organe religieux le plus important d'Arabie saoudite a publié une fatwa datant de 2001 interdisant les jeux Pokemon, sans préciser si la décision était liée au Pokemon Go, jeu de réalité augmentée qui fait un tabac dans le monde depuis début juillet.

Pokemon Go n'est pas encore officiellement disponible dans ce pays ultraconservateur du Golfe mais il a été de nombreuses fois téléchargé illégalement.

Pokemon Go repose sur la réalité augmentée, technologie qui enrichit d'éléments virtuels le monde réel capté par l'appareil photo des smartphones.

Le nez collé sur leur téléphone, des "chasseurs" tentent de mettre le grappin sur les petits personnages fictifs qui envahissent le monde réel: dans des parcs, stations de métro, cafés, terrains vagues...

En Arabie saoudite, le Comité permanent des recherches et des fatwas a annoncé sur son site internet avoir de nouveau publié un décret sur les jeux Pokemon après avoir "reçu de nombreuses questions" du public à son propos.

La fatwa recommandant l'interdiction des jeux Pokemon avait été prononcée en 2001 par le mufti du royaume qui l'avait notamment assimilé à un jeu d'argent, prohibé par l'islam. Le mufti, plus haute autorité religieuse d'Arabie saoudite, soutenait en outre que la conception des personnages du jeu était fondée sur la théorie darwinienne de l'évolution des espèces par la sélection naturelle, rejetée par l'islam.

Selon lui, la plupart des cartes du jeu "comportent des étoiles à six branches, symbole du sionisme international et de l'État d'Israël", ainsi que "des croix sous différentes formes".

Photographié sans gilet de sauvetage sur un bateau, un policier s'inflige une... amende

Nul n'est censé ignorer la loi, surtout pas ceux chargés de la faire respecter. Photographié sur un bateau sans gilet de sauvetage, un policier norvégien a fait amende honorable en s'auto-administrant un P.-V. Arne Stavnes était apparu dans les pages du tabloïd norvégien Verdens Gang (VG). Aux commandes d'un hors-bord, il racontait ses patrouilles autour d'Utøya, l'île où Anders Behring Breivika avait massacré 69 personnes en 2011. La photo avait provoqué quelques commentaires sarcastiques de lecteurs agacés par l'absence de gilet de sauvetage, pourtant obligatoire en Norvège sur les embarcations de moins de huit mètres. Le policier a aussitôt publié une photo de l'amende de 53 euros qu'il s'est lui-même infligé. Selon une enquête publiée l'an dernier, 80 % des Norvégiens font confiance à leur police.

ENTRÉE D'UN JOURNALISTE ISRAÉLIEN EN ALGÉRIE

Lamamra accuse la France

Le ministre d'État, ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale donne un nouvel éclairage à propos de l'affaire du séjour d'un journaliste israélien en Algérie, lequel a réalisé, plusieurs reportages pour le compte du journal israélien "Maariv".

PAR KAMAL HAMED

Ramtane Lamamra a, en réponse à une question orale du député Hassan Arribi, accusé les autorités françaises d'avoir été à l'origine de cette affaire qui a fait scandale en Algérie. *"La demande de visa de Gideon Kouts a été introduite auprès de nos services par le Premier ministère français qui a inclus son nom dans la liste des journalistes qui devaient accompagner le Premier ministre, Manuel Valls, lors de sa visite officielle en Algérie, les 9 et 10 avril, dans le cadre de la troisième rencontre de la commission gouvernementale mixte algéro-française de haut niveau"*, a indiqué le ministre dans sa réponse au deputé du front El Adala en tenant a préciser, comme pour dégager toute responsabilité de son départements, que ce journaliste a obtenu son visa en tant que *"journaliste de nationalité française et donc détenteur d'un passeport français(….) et travaillant pour une revue française paraissant en France"*. De plus, a ajouté Ramtane Lamamra, ce journaliste *"n'a jamais nui à notre pays"* dans ses articles et que le visa qui lui a été octroyé *"se limitait exclusivement à la seule couverture de la visite de Manuel Valls"*. Par voie de conséquence, le chef de a diplomatie algérienne déplore le fait que ce journaliste *"ne s'est pas astreint à la mission pour laquelle il a pu entrer en Algérie et a pratiqué une activité journalistique pour laquelle il n'avait pas été autorisé par le ministère des Affaires étrangères"*. Ce

Ramtane Lamamra.

journaliste franco-israélien a publié dans le journal israélien *Maariv* un long reportage sur la situation politique dans le pays. Il a bien sûr brossé un tableau noir sur cette situation en soutenant que les Algériens sont *"inquiets"* et que le président Bouteflika est *"finissant"*. Ce reportage a fait l'effet d'une bombe en Algérie et d'aucuns ont, à juste titre d'ailleurs, accusé le ministère des Affaires étrangères d'avoir fait preuve d'un manque flagrant de vigilance en accordant le visa à ce journaliste. Mais Lamamra, au non de son département ministériel, décline toute responsabilité puisqu'il reproche au gouvernement français d'avoir été à l'origine de cette action malsaine. En effet soutenant que *"des mesures ont été prises pour que de tels dépassements ne se reproduisent plus"*, Ramtane Lamamra a *"fait part de son indignation, par les voies diplomatiques, auprès des autorités françaises pour ce comportement irresponsable d'un membre de la délégation officielle du Premier ministre français"*. Cette protestation auprès des autorités françaises n'a pas été portée à la connaissance de l'opinion publique nationale. *"Le ministère des Affaires étrangères est pleinement conscient de la sensibilité de la question du traitement de la situation dans notre pays par les médias étrangers et gère ce dossier avec toute la fermeté requise, en coordination avec les différentes institutions nationales compétentes a , en outre souligné le chef de la diplomatie algérienne"* a conclu le ministre dans sa réponse. Notons que lors de cette visite du Premier ministre français les relations entre les deux pays sont entrées dans une forte zone de turbulences. Manuel Walls s'est en effet rendu coupable d'un tweet dans lequel il a publié une photo du président Bouteflika dans laquelle ce dernier apparait très fatigué. Ce tweet a provoqué l'indignation et la colère des autorités algériennes. .

K. H.

CONSEIL DES MINISTRES PRÉSIDÉ PAR BOUTEFLIKA

Des dossiers socio-économiques examinés

Le Conseil des ministres a tenu hier à Alger une réunion sous la présidence du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, avec à l'ordre du jour l'examen de plusieurs projets de lois et d'importants dossiers notamment socio-économiques.

La réunion du Conseil des ministres a porté essentiellement sur la question de la retraite, le développement de la petite et moyenne entreprise, et le nouveau modèle de croissance économique.

Elle a examiné aussi, en vue d'une adoption, la liste des hautes responsabilités de l'Etat ainsi que les fonctions politiques dont l'accès requiert la nationalité algérienne exclusive. Le Conseil des ministres a examiné également d'autres dossiers relatifs à l'organisation de la sécurité et de la police de la circulation routière, ainsi qu'aux règles générales de prévention des risques d'incendie et des mouvements de panique.

R. N.

LUTTE ANTITERRORISTE

Trois casemates détruites à Boumerdès

Trois casemates servant de refuges pour les terroristes ont été détruites lundi à Boumerdès par un détachement de l'Armée nationale populaire (ANP), a indiqué hier un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN). *"Dans le cadre de la lutte antiterroriste, un détachement de l'Armée nationale populaire, a détruit hier 25 juillet 2016 à Boumerdès (1e RM), trois (3) casemates qui servaient de refuges pour les terroristes"*, précise le MDN.

Par ailleurs et dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée, un détachement combiné de l'ANP a intercepté mardi matin à El-Oued (4e RM), *"un narcotrafiquant et un camion citerne chargé de 100 kilogrammes de kif traité, alors qu'un autre détachement a arrêté un contrebandier à bord d'un camion chargé de 10.795 unités de différentes boissons"*.

En outre, à Bordj-Badji-Mokhtar, (6e RM), un autre détachement *"a appréhendé cinq contrebandiers et saisi un véhicule tout-terrain et un lot de pièces de rechanges"*, ajoute la même source.

R. N.

LIGUE DES SÉNATS ET CONSEILS CONSULTATIFS D'AFRIQUE ET DU MONDE ARABE

Une délégation du Conseil de la nation participe à la réunion

Une délégation du Conseil de la nation prend part à la réunion de la Ligue des sénats, conseils consultatifs et conseils similaires d'Afrique et du monde arabe prévue mardi et mercredi à Addis-Abeba (Éthiopie), selon un communiqué de la chambre haute du parlement algérien.

La délégation sera conduite par le vice-président du Conseil de la nation, Abdelkader Zoubiri, a précisé le communiqué, rappelant que l'institution parlementaire participe régulièrement aux réunions de la ligue.

R. N.

OOREDOO COUVRE LES 48 WILAYAS EN 3G

La 4G bientôt disponible

Ooredoo parachève l'extension de son réseau de téléphonie mobile de 3ème génération (3G) dans les délais et annonce la couverture totale de 48 wilayas d'Algérie avec la nouvelle extension du réseau aux wilayas de Tissemssilt, Khenchela et Tindouf.

Ooredoo assure désormais une couverture 3G pour plus de 90 % de la population algérienne à travers 48 wilayas.

Ainsi, partout en Algérie, les Algériens peuvent profiter des meilleurs services 3G mis à leur disposition par Ooredoo et vivre une expérience unique de l'Internet haut débit en mobilité.

Avec cet élargissement de son réseau, Ooredoo assure ainsi la couverture 3G de 48 wilayas à savoir : Alger, Constantine, Oran, Ouargla, Sétif, Djelfa, Béjaia, Chlef, Bouira, Ghardaïa, Boumerdès, Blida, Tipasa, Tlemcen, Sidi Bel-Abbès, Aïn-Defla, Biskra, El Oued, Médéa, Annaba, Aïn-Témouchent, Batna, El Bayedh, Guelma, Laghouat, Naâma, El Tarf, Tizi-Ouzou, Mascara, Oum El Bouaghi, Tiaret, Relizane, Bordj-Bou-Arreridj, Jijel, Tébessa, Adrar, Illizi, Tamanrasset, Mila, M'sila, Skikda, Souk-Ahras, Béchar, Mostaganem, Saïda, Tissemssilt, Khenchela et Tindouf.

Depuis l'avènement de la 3G, Ooredoo a contribué fortement à la démocratisation de l'Internet haut débit mobile en Algérie au travers d'offres Internet inédites, pratiques et adaptées aux besoins du consommateur algérien. Ooredoo s'est engagé, en outre, dans le développement du contenu mobile "Made in Algeria" qui est un point important dans l'essor du secteur de la téléphonie mobile.

Après l'attribution provisoire de sa licence 4G et la réussite de tous les tests réalisés, Ooredoo est également prêt à offrir rapidement le meilleur de la 4G sur tout le territoire national.

INDÉPENDANCE DE LA JUSTICE

Louh appelle au respect du magistrat

Le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Tayeb Louh, est revenu sur l'indépendance de la justice qu'il estime crucial de défendre. Il évoque l'important pas franchi en matière de renforcement législatif pour protéger les magistrats.

PAR FAYÇAL ABDELGHANI

Dans une rencontre récente avec la presse, le ministre de la Justice a considéré que *"les principes qui doivent guider les magistrats sont dans le respect de la profession"* en soulignant de se tenir *"à l'écart de toute velléité d'influence"* dans leurs décisions. Tayeb Louh estime que *"chaque magistrat ou juge agit en son âme et conscience"* balayant toutes les critiques concernant les procès d'intention qui sont faits à cette catégorie de professionnels de la justice. A cet effet, il est fait mention du principe d'indépendance de la justice qui a été constitutionnalisé et chaque décision de justice reste souveraine. Cette indépendance, ajoute-il se fait par *"le degré d'application de la loi"*. La énième sortie médiatique de Tayeb Louh fait suite aux récentes attaques émanant de justiciables et aussi par une partie des "robes noires" suite à l'affaire *KBC* et au dossier du général Benhadid qui a été libéré récemment pour raison de santé. Le premier responsable du secteur de la justice rappelle que *"le juge est porteur de message"* et qu'il est tenu de s'écarter de toute pression que certaines parties veulent mettre dans leur stratégie de blocage ou de détournement de l'opinion publique autour des affaires judiciaires entamées sous peu. Ces attaques bien en règle visent à saper le moral des magistrats et juges lorsque ces derniers traitent des affaires assez complexes. Le syndicat national des magistrats a eu également à se prononcer sur les *"dérives"* dans la manière de remettre en cause le pouvoir judiciaire et son intégrité. *"Nous nous réservons le droit de recourir à tous les moyens légaux, comme par exemple se constituer partie civile pour répliquer à ces graves dérapages et défendre l'ensemble des membres de l'institution judiciaire"*, avait averti il y a quelques jours le président du SNM Djamel Laidouni, qui dénonce à l'occasion une campagne médiatique *"féroce"*, menée, par certains cercles *"malintentionnés, qui doutent"* de l'indépendance de la justice en Algérie. Il faut savoir que la haute autorité de la justice a déjà planché sur un texte de loi qui met en lumière *"la protection des magistrats contre toutes formes de pressions et de manoeuvres tendant à perturber leur mission"*. Il y a aussi le fait qu'il y ait actuellement *"le renforcement de l'indépendance du Conseil supérieur de la magistrature, du principe de séparation des pouvoirs et la consécration du double degré de juridiction, ainsi que le contrôle effectif de toutes les étapes de l'opération électorale par les magistrats"* selon le syndicat des magistrats qui juge d'ailleurs que c'est une avancée pour aller vers une indépendance effective de la justice.

F. A.

Tayeb Louh.

INSCRIPTIONS UNIVERSITAIRES

Tous les bacheliers ont confirmé leurs choix

PAR CHAHINE ASTOUATI

Le nombre des nouveaux bacheliers ayant confirmé leur choix a atteint 100 %, soit 323.810, selon les statistiques fournies hier par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique. Le nombre d'accès des nouveaux bacheliers au site des inscriptions (nombre de signatures) s'élevait à 325.514, soit 98,60 % du nombre total des bacheliers, alors que le nombre de pré-inscriptions est de l'ordre de 323.180 (98,09 %), précise le ministère qui suit les opérations *"en temps réel au niveau national grâce à un système informatique performant"*. Il est à rappeler que le calendrier des opérations d'inscription à l'université pour les nouveaux bacheliers au titre de l'année universitaire 2016-2017 s'étalera du 19 juillet au 9 août.

La période des orientations et des recours en ligne s'étalera, quant à elle, du 31 juillet au 2 août. Les mêmes dates ont été retenues pour la période des concours et des entretiens pour un nombre de filières spécifiques.

Enfin, la période des inscriptions finales et définitives à l'université s'étalera du 4 au 9 août 2016.

Ces opérations sont effectuées via deux sites internet (www.orientation.esi.dz) et (www.mesrs.dz) mis en ligne par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique.

Entretien pour les filières "imams et guides religieux"

Le ministère des Affaires religieuses et des Waqfs, a annoncé l'organisation du 31 juillet au 2 août prochain, des entretiens concernant les nouveaux bacheliers ayant été orientés vers les filières "Imams et guides religieux" conformément au système LMD.

Les entretiens auront lieu à la faculté des sciences islamiques de Kharrouba.

La confirmation des inscriptions universitaires est intervenue quant à elle, du 22 au 24 juillet courant alors que la période des orientations et recours via internet est prévue du 31 juillet au 2 août. Les dates ont été maintenues pour les concours et entretiens dans plusieurs autres filières.

Les inscriptions définitives à l'université se poursuivront jusqu'au 4 août 2016.

Ces opérations se déroulent sur deux sites mis à disposition par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique (www.orientation.esi.dz) et (www.mesrs.dz).

C. A.

À PARTIR DE DÉCEMBRE

Chaque unité industrielle traitera ses propres déchets

Le ministre de l'Environnement et des Ressources en eau a mis l'accent mardi, lors d'une rencontre à Alger, réunissant experts et industriels et contrôleurs de son département, sur le fait que désormais chaque unité industrielle devra traiter ses déchets.

Des mesures ont été prises pour limiter la pollution industrielle qui agresse l'eau de mer et des oueds, a annoncé Abdelkader Ouali, rappelant la réactivation des inspections drastiques à l'échelle nationale pour préserver l'eau et l'environnement.

Il a souligné qu'un nombre d'entreprises se sont bel et bien conformées à la loi et investies dans ce sens alors qu'une mise en demeure est lancée contre les retardataires avertissant que le gouvernement ne badine plus sur la pollution de l'environnement, notamment la pollution de l'eau.

Le ministre a cité en exemple l'entreprise d'emballage Tonic appelée à appuyer le processus de réadaptation aux exigences environnementales et accordé la fin décembre 2016 comme dernier délai pour s'y conformer.

Pour rappel, pas moins de 38 milliards de dinars représentant la valeur des déchets qui peuvent être valorisés.

"C'est un manque à gagner pour l'Algérie", a souligné le ministre lors de cette journée de débats et de sensibilisation.

R. N.

SECTEUR DE L'ÉDUCATION

Ouverture de plus de 9.000 postes d'emploi

Le ministère de l'Éducation nationale ouvre plus de 9.000 postes d'emploi dont le concours de recrutement est fixé pour le 22 août prochain, a indiqué, hier, le directeur aux ressources humaines au sein du même ministère, Fayçal Fadhel.

Il a précisé que les examens professionnels pour ce recrutement débuteront le 22 août et les épreuves écrites le 28 août.

Le même responsable a indiqué que ces postes seront ouverts dans les corps des inspecteurs et directeurs des trois paliers primaire, moyen et secondaire.

Fayçal Fadhel, qui s'exprimait sur les ondes de la Radio nationale, a précisé qu'après cette opération de recrutement qui concerne quelque 7.450 postes à pourvoir 2.031 autres postes seront ouverts pour l'année scolaire 2016/2017 tout en précisant qu'il sera question aussi de recrutement dans les corps des administrateurs du secteur de l'Éducation.

R. N.

DISPARITION DE DEUX ADOLESCENTS À EL-TARF

Leurs corps repêchés à El-Kala

Les corps sans vie de deux adolescents portés disparus dimanche soir près de la plage des Sables d'or à El Kala (El Tarf) ont été repêchés, a-t-on appris hier auprès des services de la Protection civile.

Les victimes M. H. et K. A., âgées de 17 ans et originaires de la localité de Dréan à El-Tarf, ont été retrouvées à 300 mètres du lieu de leur noyade, a indiqué la même source.

Les corps ont été évacués vers la morgue de l'hôpital d'El-Kala, ont également fait savoir les services de la Protection civile, signalant que depuis le début de la saison estivale, quatre cas de noyade ont été enregistrés dans la wilaya d'El-Tarf.

R. N.

DANS SES EFFORTS DE DIVERSIFICATION DE SON ÉCONOMIE

Les États-Unis soutiennent l'Algérie

Le secrétaire d'État adjoint américain, Antony Blinken, a indiqué hier que son pays soutient l'Algérie dans ses efforts de diversification de son économie, relevant l'existence d'un partenariat "de plus en plus profond" touchant à différents domaines entre les deux pays.

PAR RIAD EL HADI

La *"démarche de l'Algérie en vue de diversifier son économie est intelligente même s'il s'agit d'un défi difficile notamment en cette période (chute des prix du pétrole) et nous soutenons cette démarche de diversification de l'économie algérienne"*, a déclaré M. Blinken dans un entretien à l'APS à l'issue de sa visite en Algérie.

Selon le numéro 2 du Département d'Etat, l'absence de diversification *"rend les choses difficiles pour un pays de réussir économiquement"*.

M. Blinken a noté que les efforts de l'Algérie en vue de diversifier son économie concernent le secteur de l'Energie à travers notamment le développement des énergies renouvelables mais également les autres secteurs économiques.

"Nous allons continuer à travailler très étroitement dans le développement des énergies renouvelables où l'Algérie a accompli de progrès réels mais également dans d'autres secteurs", a-t-il assuré.

L'adjoint de John Kerry a estimé qu'il était *"important"* que le gouvernement algérien prenne d'autres initiatives pour rendre le climat des affaires encore plus attractif pour drainer plus d'investissements étranger y compris américains, tout en reconnaissant que des progrès ont été accomplis dans ce domaine.

Après avoir mis en exergue les atouts dont dispose l'Algérie, particulièrement sa situation géographique et ses ressources humaines, le responsable américain a indiqué avoir discuté de ces points avec les responsables algériens notamment de la règle 51/49 et les procédures liées à la création des entreprises.

Invité à donner son évaluation de sa visite en Algérie, il a indiqué avoir eu des discussions *"très intéressantes"* avec les responsables algériens, exprimant le souhait de son pays de renforcer davantage ses relations avec l'Algérie aux plans économique, culturel et entre les jeunes des deux pays.

Sur le plan culturel, M. Blinken a fait savoir que l'école américaine, qui ouvrira ses portes dans un mois à Alger, *"constituera un très bon moyen de rapprocher les deux pays et les deux peuples"*.

Antony Blinken en compagnie de Ramtane Lamamra.

Par ailleurs, le responsable américain a indiqué que sa visite au Musée national du Moudjahid lui a permis de connaître de près l'histoire de l'Algérie et la lutte de son peuple et ses sacrifices pour le recouvrement de son indépendance et de sa liberté.

Le leadership de l'Algérie dans la région salué

Par ailleurs, le responsable a tenu à saluer le rôle et les efforts de l'Algérie pour restaurer la paix et la sécurité dans la région.

"Le leadership de l'Algérie en vue de parvenir à restaurer la paix en Libye, au Mali et en Syrie est très important et sur chacune de ces questions nous travaillons en étroite collaboration", a-t-il ajouté. Selon le numéro deux du Département d'Etat américain, la période actuelle est celle *"des grands défis". "C'est pourquoi l'Algérie doit continuer à assurer son leadership et continuer à £uvrer pour restaurer la paix et la sécurité ainsi que le développement économique de la région"*, a-t-il déclaré.

M. Blinken a salué, dans ce contexte, le rôle *"crucial"* de l'Algérie dans la conclusion de l'accord de paix et de réconciliation au Mali *"qui doit être mis en oeuvre par toutes les parties signataires du document"*.

Les États-Unis appuient le processus onusien pour le règlement de la question sahraouie

Les États-Unis d'Amérique appuient le processus onusien en vue de parvenir à *"une solution juste, durable et mutuellement acceptable"* de la question sahraouie, a affirmé mardi le secrétaire d'Etat adjoint américain, Antony Blinken. *"Nous continuons à appuyer le processus des Nations unies visant une solution juste, durable et mutuellement acceptable à ce conflit et nous soutenons les efforts de M. Christopher Ross, l'envoyé personnel du secrétaire général de l'Onu pour le Sahara occidental pour faire avancer ce processus"*, a déclaré M. Blinken dans un entretien à l'APS à l'issue de sa visite en Algérie.

"Notre souhait est que les deux parties (Maroc et Front Polisario) s'engagent dans la résolution de ce conflit", a affirmé M. Blinken Dans ses différentes résolutions, l'ONU a toujours appelé les deux parties à engager des négociations sans conditions préalables et de bonne foi afin de parvenir à une solution politique juste, durable et mutuellement acceptable qui permette d'assurer l'autodétermination du peuple du Sahara occidental.

Le numéro deux du Département d'Etat a également fait savoir que son pays soutenait le retour du personnel de la Minurso (mission des Nations unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental) expulsé par le Maroc.

"Nous sommes pour le retour de l'équipe de la Minurso et 25 membres sont déjà retournés et les autres vont bientôt les rejoindre pour reprendre leur travail dans les semaines à venir", a-t-il dit. Concernant la Libye, M. Blinken s'est félicité de l'installation du gouvernement d'union nationale à Tripoli, qualifiant cette étape de *"positive"*.

"Nous sommes très concernés par les défis sécuritaires imposés en particulier par la présence du groupe Daech en Libye, notamment à Syrte, et qui représente un défi pour toute la région", a-t-il ajouté.

Pour le responsable américain, *"la meilleure chose à faire c'est de soutenir le gouvernement libyen pour lui permettre de relever les défis sécuritaires"*.

A une question sur les opérations menées en Libye par des forces armées françaises sans coordination avec le gouvernement libyen et sans l'autorisation du Conseil de sécurité, l'adjoint de John Kerry a affirmé que son pays soutenait une solution politique en Libye plutôt qu'une action militaire.

"Tout ce qui a été réalisé en Libye comme plateforme est d'ordre politique à travers notamment l'installation d'un gouvernement d'union nationale qui est déjà en place à Tripoli", a-t-il souligné.

A la question de savoir si les Etats Unis étaient contre une présence militaire étrangère en Libye, M. Blinken a indiqué que *"toute action militaire étrangère doit intervenir en réponse à une demande du gouvernement libyen". "Si le gouvernement libyen demande de l'assistance en matière de formation, d'équipements ou d'armes, nous étudierons cette demande et nous leur répondrons"* a-t-il poursuivi, relevant la nécessité pour la communauté internationale de répondre à toute demande d'assistance du gouvernement libyen, y compris dans le domaine sécuritaire.

R. E.

27E SOMMET DE L'UA À KIGALI

Le Maroc n'y a pas participé

La Commission de l'Union africaine (UA) a déclaré que le Maroc n'a pas participé à la 27e Conférence des chefs d'Etat et de gouvernement africains à Kigali au Rwanda les 17 et 18 juillet 2016 et *"il n'y a pas pris la parole"*, selon un communiqué de l'UA publié hier.

Le président, Idriss Deby Itno, président du Tchad et président en exercice de l'UA, *"a informé la présidente de la Commission de l'UA, Nkosazana Dlamini Zuma, qu'il avait reçu un courrier du roi du Maroc Mohamed VI concernant l'intention du Maroc de rejoindre l'UA"*, affirme le communiqué publié sur le site de l'UA.

"Cette question ne figurait pas à l'ordre du jour du sommet et n'a pas non plus fait l'objet de discussions au cours des délibérations de la conférence des chefs d'État et de gouvernement", ajoute le texte. A cet égard, la commission de l'Union africaine *"voudrait citer l'article 29 de l'Acte constitutif de l'UA concernant l'admission comme membre de l'Union africaine, notamment : tout Etat africain peut à tout moment après l'entrée en vigueur du présent Acte, notifié au président de la commission, son intension d'adhérer au présent acte et d'être comme membre de l'Union"*. Le président de la commission, *"dès réception d'une telle notification, en communique une copie à tous les États membres. La décision de chaque État membre est transmise au président de la commission qui communique la décision d'admission à l'État interressé, après réception du nombre de voix requis"*. Par ailleurs, la commission de l'UA *"voudrait rappeler que l'Acte constitutif ne contient pas de disposition relative à l'expulsion d'un membre quelconque de l'Union"*, conclut le communiqué de l'UA.

R. N.

FESTIVAL DE LA POTERIE À MAÂTKAS

Cap sur la 7e édition

Le coup d'envoi de la 7e édition du Festival de la poterie de Maâtkas a été donné lundi dernier au chef-lieu de la daïra de Maâtkas, en présence de la présidente intérimaire de l'APW de Tizi-Ouzou, de la directrice de la culture, des directeurs du tourisme et de la chambre de l'artisanat et des métiers, des autorités locales de la daïra de Maâtkas en plus de nombreux élus et invités de marques et d'un public nombreux.

PAR IDIR AMMOUR

La poterie *"revêt une importance capitale puisqu'elle constitue une des facettes de notre culture et représente un savoir-faire ancestral, particulièrement féminin qu'il faudra préserver"*, ont souligné les organisateurs de la manifestation lors de la cérémonie d'ouverture. Ils ont aussi indiqué que l'objectif de ce rendez vous annuel est la *"pérennisation du métier de la poterie traditionnelle par la formation en ce métier, afin d'assurer sa transmission"*. Selon les organisateurs, ce rendez-vous commence à s'imposer dans l'échiquier cultuel national puisqu'il abritera plus d'une centaine d'artisans venus des quatre coins du pays. On retrouve des wilayas du Sud comme Tamanrasset et Ouargla, de l'Ouest comme Oran et Mostaganem, de l'Est, à l'image de Constantine et Sétif. On notera également la participation d'Alger, de Tipaza, de Boumerdès, de Béjaïa, de Bouira et de toutes les communes de notre wilaya. Le bijou et la robe kabyles, la sculpture sur bois et sur roche,

La poterie traditionnelle remise au goût du jour.

le gâteau traditionnel et bien d'autres produits ont été étalés au grand bonheur des visiteurs venus nombreux pour découvrir ce qui se fait un peu partout à travers le territoire national dans le domaine artisanal. Signalons que les organisateurs ont tracé un programme riche et varié qui se déroulera durant toute la semaine allant du 25 au 29 juillet courant. Une manière de rendre un grand hommage aux potières de Maâtkas, qui ont su préserver des siècles durant ce patrimoine culturel et identitaire malgré les affres du temps. A cet effet, le commissariat du festival a prévu un programme riche et varié pour pérenniser cet art ancestral. Signalons que le site choisi pour accueillir cette manifestation n'est autre que le CFPA de Maâtkas.

Il porte une méga exposition-vente de poterie ancienne et contemporaine, deux ateliers de poterie pour enfants et adultes et un atelier de calligraphie berbère avec un professionnel en la matière. Un atelier de modelage et de décoration des œuvres potières fabriquées par les ateliers est également prévu. Il est aussi question de sculpture et de cuisson. Des conférences sur la poterie et son histoire sans oublier des activités d'animations sont également au menu. Les conférences en particulier seront animées par d'imminents spécialistes. Il s'agit de : *"La conservation, la valorisation et les perspectives de la poterie de Mâatkas"* animée par les professeurs Dahmani Mohamed, Saheb Zohra et Guiri Fatiha, tous de l'université Mouloud-Mammeri de Tizi-Ouzou. *"Les symboles communs des peuples agraires depuis les Berbères jusqu'aux Amérindiens"*, celle-c sera assurée par Sophie Moreau. La cérémonie de clôture interviendra jeudi 29 juillet, avec la remise de diplômes de participation aux artisans et aux organisateurs. **I. A.**

SÉISME DE MIHOUB

Colonies de vacances pour 400 enfants

Pas moins de 400 enfants issus de Mihoub, commune de Médéa durement frappée par le séisme du 29 mai dernier, vont bénéficier prochainement de séjours en colonies de vacances, ont annoncé hier les services de la wilaya.

Initiés par le ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales, ces séjours d'une durée de 15 jours chacun permettront à ces enfants, qui ont subi des traumatismes psychologiques suite au séisme, de reprendre gout à la vie et de profiter pleinement de la période estivale, a-t-on indiqué.

Le site d'accueil choisi par les organisateurs, situé en l'occurrence dans la localité de Damous, dans la wilaya de Tipaza, abritera, tout au long de ce séjour, différentes activités d'animation et de divertissement destinés à rendre le sourire à ces enfants et à les aider à effacer les stigmates de ce séisme, a-t-on ajouté de même source.

Une première vague, composée de 130 enfants, se trouve, depuis, le 23 juillet courant au camp de vacances de Damous, alors que deux autres groupes d'enfants sont attendus sur place entre le 6 août et le 2 septembre prochains, signale la même source.

Cette dernière rappelle que pas moins de 260 enfants, issus de la commune de Mihoub et des villages environnants, avaient bénéficiaient, entre le 18 juin et le 2 juillet, d'un séjour au "Village africain" de Sidi-Fredj, à la faveur d'une action de prise en charge psychologique similaire.

R. N.

HÉPATITE C

Une opération de dépistage bientôt lancée

PAR ROSA CHAOUI

Une opération de dépistage de l'hépatite virale sera lancée *"bientôt"*, a annoncé hier le docteur Hayet Bouyoucef, sous-directrice chargée des programmes de la santé au ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière. Dans une déclaration la veille de la célébration de la Journée mondiale contre l'hépatite virale le 28 juillet, le docteur Hayet Bouyoucef a affirmé que le ministère de la Santé vise, à travers le lancement du dépistage précoce de cette maladie, son *"éradication définitive"* en Algérie. Sur le plan épidémiologique, l'Algérie est considérée comme une zone de moyenne endémicité avec une prévalence globale de 1 %, a-t-elle indiqué avant de rappeler que les médicaments prescrits en cas d'affection étaient distribués gratuitement par les établissements hospitaliers qui ont la charge de suivre les malades (1.400 personnes atteintes d'hépatite "C" depuis 2011). A cette occasion, docteur Hayet Bouyoucef a souligné l'introduction du vaccin contre l'hépatite "B" dans le calendrier vaccinal national, insistant sur l'obligation de faire vacciner certaines catégories comme les travailleurs de la santé, les femmes enceintes et d'autres personnes exposées au virus. Evoquant les nouveaux médicaments pour le traitement de l'hépatite "C", elle a ajouté que la molécule "Sofosbuvir" introduite par la tutelle en 2015 était un médicament générique conçu et fabriqué localement et mis gratuitement à la portée du malade. Sur une durée de douze mois, l'efficacité de ce médicament est avérée à 50 %.

Par ailleurs et selon les spécialistes, la deuxième molécule "Ledipasvir" sera également introduite. Celle-ci réduit la durée de traitement avec une efficacité avérée de 95 %. Le ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière avait choisi la ville de Constantine pour marquer la célébration de cette journée mondiale à travers la tenue d'une journée d'étude avec la participation de spécialistes de 14 wilayas avoisinantes outre l'Association nationale "SOS Hépatite". **R. C.**

ADOLESCENT ALGÉRIEN ABANDONNÉ PAR SA MÈRE

"La France, elle va s'occuper de toi"

PRA RAYAN NASSIM

Un adolescent algérien de 17 ans a été retrouvé dimanche par la police après avoir été abandonné par sa mère depuis une semaine dans la région de Lille, a rapporté, avant-hier , *La Voix du Nord.*

Le jeune homme, dont l'identité n'a pas été révélée, a été remarqué par le chef de gare d'une station de train de Hazebrouck, une commune française située en Flandre, dans le département du Nord. Aux policiers qui l'ont pris en charge, le jeune Algérien a expliqué qu'il était arrivé en France depuis quinze jours avec sa mère. Ils avaient d'abord logé dans un hôtel à Lille. Au bout d'une semaine, la mère était repartie en Algérie en disant à son fils de rester car *"la France, elle va s'occuper de toi"*, ajoute La *Voix du Nord.*

Le jeune homme a poursuivi son récit auprès des policiers en leur expliquant qu'il errait depuis, de gare en gare, dans la région, sans avoir pu se laver et faisant la manche pour pouvoir se nourrir. Étant mineur, l'adolescent ne peut être expulsé selon la législation française, il a donc été placé dans un foyer.

En mars déjà, les policiers d'Hazebrouck avaient eu un cas semblable avec un Algérien de 16 ans, arrivé chez un oncle à Paris, puis mis à la porte par celui-ci et qui avait également erré de gare en gare jusqu'à celle d'Hazebrouck avant d'être placé dans un foyer à Coudekerque, affirme *La Voix du Nord.* **R. N.**

GRÈVES CHEZ AIR FRANCE ET AIGLE AZUR

Risques de perturbations sur les vols entre la France et l'Algérie

Air France et Aigle Azur, deux compagnies qui desservent l'Algérie, connaîtront cette semaine des mouvements de grèves qui risquent d'impacter leurs vols sur les aéroports algériens. Les hôtesses et stewards d'Air France entament une grève, aujourd'hui pour une durée d'une semaine. Au moins 30 % des vols intérieurs et moyen-courriers (dont fait partie l'Algérie) et moins de 10 % des long-courriers seront annulés, selon une première estimation. Pour leur part, les pilotes français d'Aigle Azur ont déposé un préavis de grève qui "pourrait potentiellement affecter les périodes du 28 juillet au 4 août 2016 inclus et du 27 août au 3 septembre 2016 inclus, et entraîner de possibles perturbations opérationnelles", précise la compagnie dans un communiqué. La compagnie française, qui assure des vols réguliers vers de nombreux aéroports algériens, n'a fourni aucune estimation sur le nombre de vols susceptibles d'être annulés durant ces périodes de grève.

R. N.

GAZ ET PRODUITS LIQUIDES ALGÉRIENS

Hausse de la production de plus de 30% à l'horizon 2020

Le ministre de l'Énergie, Noureddine Bouterfa, a indiqué que l'Algérie compte accroître sa production de gaz et de produits liquides de plus de 30 % à l'horizon 2020.

Nous avons "*un objectif d'accroître la production de gaz et des produits liquides de plus de 30 % à l'horizon 2019-2020*", a déclaré Bouterfa à la presse en marge d'une visite d'inspection à la zone industrielle d'Arzew.

"Toutefois, il faut trouver de nouvelles sources d'énergie. Nous avons un programme de développement des énergies conventionnelles et non conventionnelles, néanmoins, un bon bout de chemin reste à parfaire", a encore souligné le ministre qui était accompagné du Président-directeur général de Sonatrach et d'une délégation de cadres du ministère.

Pour lui, *"il faut accélérer le programme de développement de ces énergies sur deux axes : la production et fabrication, et celui de l'exploitation des centrales électriques"*.

"Nous ferons les deux en même temps et ça sera avant la fin de l'année courante", a-t-il ajouté, déclarant que "*Sonatrach doit réfléchir à long terme à de nouvelles ressources d'énergie, eu égard à ce qui se passe sur la scène énergétique mondiale*".

Quatre raffineries seront réalisées

Pour ce qui est des projets, il a cité ceux de quatre raffineries à Tiaret, Hassi-Messaoud, Arzew et Skikda, faisant savoir que "*les études des deux premiers sont presque achevées et que des appels d'offres seront lancés au courant du 1er trimestre de l'année prochaine pour les autres*".

"*Ce sont des projets ambitieux qui auront un impact financier important qui permettront à la Sonatrach de relever le défi*", a-t-il affirmé, soulignant qu'il *"faut aller de l'avant. Nous avons une équipe (Sonatrach) consciente et qui prend ses responsabilités. Elle avance, je la soutiens pleinement et je lui demande d'accélérer la cadence"*. "*Si les engagements seront tenues, en 2018 ou 2019, nous basculerons vers l'exportation des produits liquides, gasoil et carburant, en plus de la satisfaction de la demande locale*", a assuré le ministre.

Pour ce qui est du litige opposant Sonatarch au groupe français Total au sujet de la taxe sur les profits exceptionnels (TPE), Bouterfa a déclaré que c'est un "*différend contractuel*". *"C'est naturel qu'ils essaient de défendre leurs intérêts et nous savons aussi défendre les nôtres. Sonatrach a assez d'arguments dans son dossier. Sauf que nous sommes étonnés qu'un tel problème soit posé des années après*", a-t-il commenté.

"*Nos portes sont ouvertes et nous avons pu résoudre les problèmes avec tous nos autres partenaires. Il n'y a pas de raison pour ne pas faire pareil avec Total. C'est un petit différend"*, a encore rassuré le ministre.

Le groupe français Total a engagé une procédure auprès de la Cour internationale d'arbitrage pour contester la manière de l'Algérie de modifier les profits tirés du pétrole et du gaz.

Le ministre s'était rendu à la raffinerie d'Arzew et a visité les différents complexes de la zone industrielle et pétrochimique (GL4Z, GL1Z, GL3Z et GP1 Z), ainsi que l'Entreprise de transport d'hydrocarbures liquides et condensat par canalisation.

R. E.

SECTEUR PRIVÉ CRÉATEUR DE RICHESSES

Moteur de croissance dans la région MENA

Le "*secteur privé peut être un moteur essentiel de la croissance et de la prospérité au Moyen-Orient et en Afrique du Nord (Mena), pour peu que des politiques efficaces soient mises en œuvre afin de répondre aux défis majeurs dans cette région*", souligne un rapport publié lundi par trois des principales institutions financières et de développement internationales.

Selon ce rapport conjoint de la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (Berd), de la Banque européenne d'investissement (BEI), ainsi que de la Banque mondiale (BM), *"les pouvoirs publics de la région Mena ont tout intérêt à inscrire parmi leurs principales priorités l'adoption de stratégies pour accroître la productivité des entreprises, ainsi que la réaffectation des ressources aux plus productives d'entre elles"*.

Ce rapport élaboré suite à une enquête sur les entreprises à laquelle ont participé plus de 6.000 sociétés situées dans huit pays et territoires différents (La Cisjordanie et la bande de Ghaza, Djibouti, l'Égypte, la Jordanie, le Liban, le Maroc, la Tunisie et le Yémen), met en évidence quatre aspects qui nécessitent une action des autorités.

Il s'agit de l'amélioration du climat des affaires, de l'accroissement de l'accès au financement, de parvenir à une meilleure éducation, à de meilleurs emplois et compétences, et promouvoir le commerce, la concurrence et l'innovation.

Les entreprises ayant participé à l'enquête ont été nombreuses à mentionner l'instabilité politique, la corruption, l'alimentation électrique déficiente et l'accès inadapté au financement parmi les obstacles à leur développement.

"*Il est primordial de trouver une solution pour combler le fossé entre les banques et les entreprises si l'on veut augmenter les perspectives de croissance dans la région. Or, les institutions de financement internationales disposent de l'expertise requise et de la volonté de venir en renfort des politiques nationales*", a souligné Debora Revoltella, économiste en chef de la BEI, cité dans le rapport.

Les barrières commerciales et le manque de personnel entravent la croissance Les entreprises ont également désigné les barrières commerciales et le manque de personnel qualifié comme des entraves à l'innovation et à la croissance. Dans plusieurs pays, les participants à l'enquête constatent un décalage entre les entreprises et les canaux de financement formels, empêchant de saisir les opportunités de croissance.

"*En identifiant les obstacles et les défis qui pèsent sur le secteur privé et sur la croissance économique de la région Mena, nous aiderons nos institutions respectives à soutenir des politiques pour améliorer le climat des affaires*", a déclaré Sergei Guriev, l'économiste en chef de la Berd, cité également dans le rapport.

"Dès les premiers temps de notre engagement dans la région, nous nous sommes concentrés sur le développement du secteur privé par des programmes ad hoc ainsi que par des investissements dans les infrastructures et les services. En parallèle, nous nous attachons à renforcer la compétitivité qui est la clé pour régler l'un des principaux problèmes de la région, le chômage, en particulier chez les femmes, les jeunes, et les diplômés", a-t-il ajouté. Le rapport des trois institutions met en avant "*une marge de progrès considérable*" grâce à l'amélioration de l'éducation, de l'emploi et des compétences, en particulier pour les femmes et les jeunes.

Il convient d'adopter des politiques pour supprimer les obstacles à l'entrée des femmes sur le marché du travail et pour cibler davantage les jeunes, ainsi que de mettre en place des incitations à développer la formation au sein des entreprises, préconise ce rapport qui soutient que des mesures pour soutenir l'émergence et la croissance de start-ups innovantes sont susceptibles d'avoir un effet particulièrement bénéfique sur l'emploi des jeunes.

En matière de commerce, de concurrence et d'innovation, le rapport observe que pour accroître leur productivité, les entreprises ont besoin d'une plus grande ouverture à l'international.

R. E.

ALGER

Un service des urgences médico-chirurgicales et 2 polycliniques inaugurés

Le ministre de la Santé, Abdelmalek Boudiaf, a procédé au début du mois de juillet à Alger en compagnie du wali d'Alger, Abdelkader Zoukh, à l'inauguration du service des urgences médico-chirurgicales au CHU Zemirli et de deux polycliniques de proximité à Tessala-el- Merdja et El-Achour.

Au service des urgences médico-chirurgicales, Boudiaf a indiqué que l'ouverture de ce nouveau service contribuerait à l'amélioration des prestations sanitaires au profit des citoyens d'Alger et de ses environs.

Le ministre a annoncé, par ailleurs, que l'hôpital de Zéralda serait désormais spécialisé dans la prise en charge des traumatismes dus aux accidents de la circulation au niveau d'Alger-Ouest, alors que l'hôpital de Zemirli prendra en charge les victimes des accidents de la route au niveau d'Alger-est.

La délégation ministérielle a également inspecté les polycliniques de proximité de Tessala-el-Merdja et d'El- Achour.

Après avoir mis en exergue l'importance de ces deux polycliniques qui contribuent à l'allègement de la pression sur les grands hôpitaux d'Alger, le ministre a annoncé que ces trois structures seront dotées d'un corps paramédical.

Boudiaf a rappelé les autres projets en voie de réalisation dont certains seront mis en service avant la fin de l'année.

EL-BAYADH

Projet de 53 périmètres agricoles

Une superficie de plus de 124.000 hectares, répartis entre 53 périmètres agricoles, a été retenue dans la wilaya d'El-Bayadh dans le cadre de la concession agricole, a-t-on appris des responsables locaux du secteur.

L'opération a connu un avancement sensible cette année en suscitant l'intérêt de près de 230 investisseurs privés, intéressés par les segments de la céréaliculture, les cultures fourragères, l'arboriculture fruitière et l'élevage, et dont la majorité a obtenu le titre de présélection, en attendant l'établissement des titres de concession, a expliqué le directeur du secteur agricole, Hamoudi Berramdane.

Les jeunes se sont vus, dans le cadre de cette opération, accorder chacun des superficies de 10 hectares extensibles en fonction du sérieux du promoteur, lequel bénéficiera aussi du soutien de l'État en matière de réalisation de certains projets d'appui.

Ce soutien concerne la réalisation notamment de forage d'irrigation, l'ouverture de pistes d'accès agricole et l'électrification rurale.

Les autorités locales comptent beaucoup sur le développement du programme de la concession agricole susceptible d'ouvrir de larges perspectives en matière de création de richesse et d'emploi contre le phénomène de la désertifica superficies des terres steppiques et semi-arides.

APS

BOUIRA, LOCALITÉS DE TAGHZOUT ET AÏN-CHRIKI

Transfert d'eau potable à partir des barrages de Tilesdit et de Koudiet-Acerdoune

Comptant une population de plus de 1.000 habitants, les localités de Taghzout (Ouled-Rached) et Aïn-Chriki (Djebahia) seront raccordées "dans quelques jours" aux grands transferts des eaux des barrages de Tilesdit et de Koudiet-Acerdoune dans la wilaya de Bouira, a annoncé la direction locale de l'Algérienne des eaux (ADE).

PAR BOUZIANE MEHDI

Après plusieurs mois d'attente, les citoyens du village de Taghzout, qui relève de la commune d'Ouled-Rached à une vingtaine de km au sud-est du chef-lieu de la wilaya de Bouira, ont repris leur souffle mardi après l'annonce de cette mise en service qui devra avoir lieu dans quelques jours, a expliqué à l'APS le directeur de l'ADE, Ramdane Haouchen.

Taghzout a, dans le cadre de ce projet, bénéficié d'une opération de réalisation d'une station de pompage ainsi que d'un réservoir en vue de les alimenter à partir du barrage de Tilesdit, situé dans la commune de Bechloul, selon les détails donnés par le même responsable, qui a précisé que "*la mise en service de ce système d'alimentation pour Taghzout devra intervenir après le remplissage du réservoir local pour effectuer des tests*".

Dans la localité d'Aïn-Chriki, relevant de la commune de Djebahia (ouest de Bouira), des tests avaient été effectués la semaine dernière, tandis que la mise en service officielle "*n'aura lieu qu'après l'installation des compteurs et ce sur instruction du wali, Nacer Maskri*", a ajouté le premier responsable de l'ADE à Bouira.

Quant aux villages limitrophe comme Aïn-Lazra, Ben-Haroun (Djebahia), El Madjen et Chaâbet-Ikhlef, dans la commune d'Aomar, ils sont tous alimentés en eau potable à partir du grand barrage de Koudiet Acerdoune réalisé sur les hauteurs de Lakhdaria, dont des tests avaient été effectués bien avant le 6 juillet dernier. Les autorités locales de la wilaya veillent quotidiennement à l'état d'avancement des différents projets hydrauliques en vue de couvrir le maximum de communes en matière d'alimentation en eau potable, dont des opérations d'envergure sont en cours pour raccorder ces régions et autres wilayas voisines (Bordj-Bou-Arréridj, Médéa, M'Sila, Tizi-Ouzou et Alger) et ce à partir des barrages de Tilesdit et Koudiet-Acerdoune.

B.M.

BECHAR, FORMATION PROFESSIONNELLE

5.020 postes pour la rentrée prochaine

5.020 places pédagogiques en formation professionnelle sont offertes aux jeunes de la wilaya de Béchar en prévision de la prochaine rentrée (septembre), a indiqué le directeur local de ce secteur.

Cette nouvelle offre, qui prévoit notamment 1.925 places en formation résidentielle, 1.200 autres en apprentissage, 325 dans le cadre de la formation passerelle, 50 en cours du soir, 100 en formation à distance et 125 au niveau des établissements de formation privés, concernera 18 branches avec 67 spécialités, a précisé à l'APS Noureddine Aimmer.

Trois nouvelles spécialités seront ouvertes à l'occasion de cette nouvelle rentrée prévue le 27 septembre prochain, à savoir l'audiovisuel, la topographie et le marketing, et ce dans le but de répondre à la demande formulée par les jeunes, aux besoins du marché local en main-d'œuvre spécialisée dans ces domaines et aux exigences du développement économique de la wilaya, a expliqué le même responsable.

Les inscriptions sont d'ores et déjà ouvertes au niveau des 13 centres de formation et d'apprentissage (CFPA), des 2 institut nationaux spécialisés de la formation professionnelle (INSFP), dont un sera inauguré à l'occasion de la prochaine rentrée et qui est spécialisé dans la formation de techniciens supérieurs dans plusieurs branches du secteur des travaux publics et du bâtiment, en plus de 4 sections détachées.

M. Aimmer fait état aussi de l'ouverture officielle en 2017 de 3 nouveaux CFPA aux chefs-lieux des communes d'Igli, Béni-Yekhlef et Béni-Ounif.

Ces nouvelles structures, d'une capacité d'accueil chacune de plus de 250 places, ont été réalisées dans la formation professionnelle dans la wilaya, mais aussi dans le but du rapprochement du secteur des populations, souligne le même responsable.

La région a aussi bénéficié d'un troisième INSFP en voie de réalisation au chef-lieu de la wilaya déléguée de Béni-Abbès (240 km au sud de Béchar) et spécialisé dans les métiers de l'hôtellerie et du tourisme.

Cette nouvelle structure à caractère national, qui sera ouverte au cours de l'année 2017 avec une capacité de 300 places, permettra la formation des personnels dans les domaines de l'hôtellerie et du tourisme, afin de pourvoir les structures hôtelières et touristiques en réalisation dans la wilaya en personnel qualifié.

APS

KHENCHELA, PHOÉNICICULTURE

Menace persistante de la maladie de boufaroua

Pratiquée au sud de la wilaya de Khenchela, la phoeniciculture est en constante progression en termes de superficie et de production, et constitue un acquis pour les agriculteurs de la région en dépit de la persistance de la menace de la maladie de boufaroua constamment combattue.

PAR BOUZIANE MEHDI

La phoeniciculture, activité agricole plutôt nouvelle dans la wilaya, nécessite davantage d'accompagnement, notamment en matière de vulgarisation technique et de prévention des maladies dont la plus ravageuse demeure le boufaroua, a assuré, à l'APS, le jeune agriculteur Abdennour, exploitant un verger de 300 palmiers-dattiers sur les périmètres Rouidjel dans la commune de Babar, précisant que le boufaroua se manifeste à travers une minuscule araignée parasite invisible à l'œil nu qui s'attaque aux dattes et est repérable par la présence de ses toiles soyeuses blanches autour du régime de dattes vertes causant de gros dégâts à la récolte.

Ce jeune agriculteur a révélé que comparativement à la saison écoulée, les quantités de pesticide (acaricide) fournies par les services agricoles en 2016 ont été jugées faibles et les phoeniciculteurs doivent se procurer à leurs frais ce produit phytosanitaire pour protéger leurs palmiers.

Selon Radia Benkhelifa, chef du service de protection des végétaux à la Direction des services agricoles (DSA), a indiqué que depuis le mois de juin à ce jour, 2.000 doses de cet acaricide spécifique contre le boufaroua ont été distribuées aux phoeniciculteurs du sud de Khenchela, et elle a affirmé que des quantités de ce produit sont fournies aux agriculteurs pour combattre cette minuscule araignée parasite invisible à l'œil nu.

Le service de protection des végétaux organise périodiquement des campagnes de sensibilisation et de vulgarisation au profit des agriculteurs, notamment sur la prévention contre les ravageurs et l'utilisation des pesticides, a fait savoir à l'APS cette même responsable, insistant sur l'importance de la lutte préventive contre ce redoutable acarien par l'entretien régulier de la palmeraie et l'élimination des mauvaises herbes se trouvant à l'intérieur ou aux alentours de la parcelle qui lui procurent des refuges.

Actuellement, la surface consacrée à cette agriculture atteint au sud de Khenchela 766 hectares totalisant 124.000 palmiers-dattiers, dont 116.000 producteurs, selon la direction des services agricoles (DSA) qui rappelle que la récolte obtenue la saison passée a été de 78.000 quintaux, dont 25.000 qx de la variété Deglet Nour.

B. M.

CONSTANTINE, SALON LOCAL DE LA DINANDERIE

Participation de 20 exposants

Plus de 20 exposants prennent part au Salon local de la dinanderie, baptisé *"La dinanderie, miroir de la ville"*, ouvert mercredi à Constantine.

Organisé au palais de la culture Mohamed Laïd Al Khalifa, à l'initiative de l'association El Baha en coordination avec la direction de la culture, le salon dédié à une activité artisanale qui eut ses lettres de noblesse sur le Vieux Rocher, a été marqué par la participation de maîtres dinandiers de plusieurs générations.

Des objets d'art finement ciselés sont exposés entre plateaux de différentes dimensions, tandjera (grand récipient), alambics et des objets de décoration, lampadaires, chandelles, les ponts de la ville, dans un travail reflétant la finesse que dégagent les produits artisanaux exposés.

Selon Saber Mahaya, président de l'association El-Baha, l'organisation du salon local de la dinanderie vise à donner *"un souffle nouveau"* à un artisanat ancestral et œuvre à valoriser des compétences avérées dans le domaine. M. Mahaya a ajouté que le salon constitue un *"espace d'échange"* entre les participants, jeunes apprenants et maîtres dinandiers, et dont l'objectif est de créer des passerelles de coopération et de trouver des marchés pour écouler leurs produits. Des dinandiers rencontrés au hall du palais de la culture exerçant pour la plupart au quartier Rahmani-Achour (ex-Bardo) ont fait part à l'APS des difficultés auxquelles fait face un métier ancestral.

Evoquant la matière première, les artisans ont souligné que les feuilles de cuivre de bonne qualité sont toujours *"inaccessibles"*. Les feuilles de cuivre proposées sur le marché local sont de *"mauvaise qualité"* et ne garantissent pas un travail qualitatif, a affirmé un artisan, El-Mekki, soulignant que l'idée annoncée de recourir à l'achat collectif de la matière première nécessaire aux artisans-dinandiers pour leur garantir la disponibilité des matériaux est restée *"sans suite"*.

Mohamed, maître artisan dans le quartier de Châab Erssas, a estimé, de son côté, qu'il était grand temps de *"passer à l'action"* et d'œuvrer à sauver *"un métier générateur de richesses, pourvoyeur d'emplois et témoin du patrimoine du Vieux Rocher"*.

L'artisan qui affirme être *"en chômage technique"*, imposé par les entraves liés à cet artisanat, a ajouté que l'invitation de l'association pour participer à ce salon l'a fait sortir de son *"hibernation"* et l'a motivé à faire quelques tableaux représentant les ponts de la ville. Le Salon local de la dinanderie qui devra se poursuivre jusqu'au 31 juillet courant, a drainé, dès son ouverture, un foule nombreuse, venue apprécier un savoir-faire et un savoir-vivre ancestraux.

APS

ALGER

9 milliards DA de créances de la SDA en 2015

La Société de distribution d'électricité d'Alger (SDA, filiale du groupe Sonelgaz) détient des créances d'un montant de 9 milliards DA sur ses clients en 2015, dont la majorité est détenue sur des entreprises et des administrations publiques, a indiqué son P-dg, Chabane Merouane.

"La SDA détient des créances de 9 milliards DA sur les clients en 2015 dont 70% sont détenues sur des entreprises et des administrations publiques alors que le reste, soit 30%, relève des ménages", a-t-il souligné en marge de l'inauguration d'une nouvelle agence commerciale de cette société au boulevard Mustapha Ben Boulaïd (Alger), en présence du wali d'Alger, Abdelkader Zoukh.

"Le nombre de clients particuliers recensés dans la wilaya d'Alger est de 900.000 abonnés", a précisé le même responsable qui a relevé que des améliorations constantes étaient apportées par la société pour améliorer la qualité de service dont l'ouverture de nouvelles agences et l'inauguration de nouveaux postes de transmission de l'énergie électrique.

De son côté, le wali d'Alger a indiqué que de nombreux locaux ainsi que des assiettes de terrain étaient mis à disposition de la SDA pour améliorer l'offre de service à destination du citoyen que ce soit en électricité ou en gaz.

Dans le cadre de sa politique d'amélioration de ses services, il avait également été mis en place en 2015 d'un nouveau centre d'appel avec un numéro unique "3303", destiné à prendre en charge les requêtes des clients pour le dépannage en électricité, en gaz ou pour prendre en charge les réclamations commerciales sur le territoire de la wilaya d'Alger.

Réalisation d'un hôpital pédiatrique

Le ministre de la Santé, de la population et de la réforme hospitalière, Abdelmalek Boudiaf, a annoncé la construction d'un hôpital spécialisé en pédiatrie qui ouvrira ses portes en 2017.

"La construction d'un hôpital spécialisé en pédiatrie à Bir Khadem tend à alléger la pression que subissent les services des grands hôpitaux de la capitale", a indiqué M. Boudiaf lors d'une visite mardi dans les services de pédiatrie des hôpitaux de Bologhine, de Birtraria et Nafissa Hamoud (ex Parnet) à Hussein Dey.

A cette occasion, le ministre de la Santé a remis des cadeaux aux enfants dont l'état de santé exige un séjour à l'hôpital durant les jours de l'Aïd el-Fitr.

D'autre part, il a confié que son département ministériel a décidé sur ordre du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, d'augmenter le nombre du personnel féminin de l'équipe médicale pour la saison du Hadj (pélerinage) et qui passera, selon lui, de 26 à 38 sur un total de 115 membres.

Il a ajouté enfin, que le *"lot nécessaire"* de médicaments a été préparé pour accompagner l'équipe médicale aux deux Lieux Saints de l'Islam en vue d'une bonne prise en charge des Hadji.

APS

TURQUIE

Les chiffres fous de la grande purge d'Erdogan

Privation de nourriture, injures, menaces, coups, jusqu'à des viols... Dans un communiqué Amnesty International affirme détenir des "preuves crédibles" de torture sur des détenus, incarcérés au lendemain de la tentative de coup d'état en Turquie.

Depuis le putsch raté du 15 juillet, au moins 50.000 personnes ont été arrêtées, placées en garde à vue ou relevées de leurs fonctions dans l'armée, la justice mais aussi dans l'enseignement ainsi que dans différentes administrations.
Et depuis dimanche 24 juillet, c'est au tour des médias considérés comme proches des idées du prédicateur Fethullah Gülen, accusé par le pouvoir d'avoir initié le coup d'État, d'être visés par la répression du régime de Recep Tayyip Erdogan.
Ce samedi, dans un entretien avec la chaîne *France 24*, le président turc avait prévenu les médias turcs. Si "*les médias soutiennent le coup d'État, qu'il s'agisse de médias audiovisuels ou autres, ils en paieront le prix. C'est dans les lois, c'est dans le droit, les médias sont dans l'obligation de (respecter) la loi*", avait-il ainsi averti.
Ce lundi 25 juillet, son avertissement a été mis à exécution. Selon les chaînes de télévision NTV et CNN-Turk, 42 journalistes ont en effet été visés par un mandat d'arrêt ces derniers jours. Par ailleurs, le 19 juillet, le régulateur turc des médias audiovisuels avait déjà retiré leur licence à 24 chaînes de télévision et radios soupçonnées de soutenir le réseau de Fethullah Gülen, tandis que 34 journalistes ont été privés de leur carte de presse.
C'est dans un communiqué, lundi 25 juillet, que la compagnie aérienne nationale turque a annoncé le licenciement de 211 employés pour *"leurs liens allégués*" avec le gülenisme. Au lendemain du putsch raté, l'armée a été la première institution visée par la purge. Sur les 13.000 personnes arrêtées, placées en garde à vue, on compte 6.000 à 8.000 militaires. Sur les 360 généraux que compte l'armée turque, 118 ont été placés en garde à vue et 99 ont été inculpés par la justice. Mais les magistrats ne sont pas en reste : 2.854 juges et procureurs étaient placés en garde à vue au lendemain de la tentative de coup d'Etat, dont deux membres de la Cour constitutionnelle critiques du pouvoir d'Ankara. En outre, selon un décompte réalisé par l'AFP dimanche, 5.837 personnes ont été placées en détention depuis le 16 juillet.
C'est l'administration de l'Éducation nationale du pays qui est la plus affectée par la purge. En tout, 15.200 enseignants ont été suspendus, 21.000 personnes travaillant dans l'éducation privée ont perdu leurs licences et les 1.577 doyens des universités publiques et privées ont été mis à pied. Enfin, 1.043 écoles privées, 15 universités et 35 centres hospitaliers ont été fermés.
Les institutions turques ne sont pas les seules concernées par ce "reformatage de l'État". Erdogan a en effet annoncé avoir fermé 104 fondations, 1.200 organisations caritatives et 19 syndicats.

POLOGNE

Un Irakien arrêté en possession de matériaux explosifs

Un ressortissant irakien en possession de matériaux explosifs "*en très petite quantité*" a été interpellé à Lodz, en Pologne, à la veille des Journées mondiales de la jeunesse. Selon des médias polonais, des traces d'explosifs ont été découvert aussi à Cracovie où cet Irakien de 48 ans avait séjourné récemment et où des centaines de milliers de jeunes catholiques et le pape François doivent participer aux jeux, encadrées par un très important dispositif de sécurité.
Une enquête a été lancée par le parquet national. La procureure, Beata Marczak, du parquet national a précisé que l'homme en question a été interpellé par des agents des services de renseignements jeudi, que sa chambre dans un hôtel à Lodz a été perquisitionnée et qu'"*une enquête très intense est menée, non seulement à Lodz"*.
Selon Mme Marczak, *"l'accusation porte sur des traces d'explosifs (...), dans une quantité insuffisante pour provoquer une explosion"*. Ceci expose l'accusé à une peine allant de 6 mois à 8 ans de prison. Dans un premier temps, le parquet national confirmait que la personne arrêtée était soupçonnée de préparer des actes à caractère terroriste.
Plus tard, Mme Marczak a reconnu cependant que "*les pièces à conviction dont nous disposons à ce jour, ne nous permettent pas de l'accuser de participation à des activités terroristes"*.
La télévision privée *Polsat News* affirme que l'homme portait sur lui des notes sur des préparatifs d'actes "*terroristes"* dirigés principalement contre des établissements commerciaux français en Pologne.

IRAK

Une douzaine de morts dans un attentat revendiqué par l'EI

Un attentat suicide à la voiture piégée revendiqué par le groupe Etat islamique (EI) près d'un barrage bondé au nord de Baghdad a fait 12 morts lundi.
L'attentat, qui a fait également 37 blessés, a eu lieu à l'entrée de la ville de Khales, selon le porte-parole de la police de la province de Diyala, le colonel Ghalib al-Attiyah, et celui du département de la santé Faris al-Azzawi. D'après le colonel Attiyah, de nombreuses voitures attendaient au poste de contrôle et nombre d'entre elles ont pris feu à la suite de l'explosion. Dans un communiqué, l'EI a revendiqué l'attaque et déclaré qu'elle a été commise par un citoyen irakien.
L'EI s'était emparé de vastes pans du territoire irakien à la faveur d'une offensive fulgurante en juin 2014. Mais les forces gouvernementales ont depuis repris du terrain avec le soutien aérien de la coalition internationale dirigée par les États-Unis ainsi que celui de combattants de tribus et milices locales.

Agences

Nice vs. Bernard Cazeneuve, c'est David contre Goliath?

La policière municipale en charge de la vidéosurveillance le soir de l'attentat de Nice affirme avoir subi des pressions du ministère de l'Intérieur pour modifier son rapport sur le dispositif policier du 14 Juillet. Une situation très polémique.

Interrogée par le *JDD*, Sandra Bertin affirme que le lendemain du drame, elle a été mise en relation avec un *"représentant"* du ministère de l'Intérieur qui lui a demandé *"un compte-rendu signalant les points de présence de la police municipale, les barrières"*.

Le problème est que la responsable affirme ne pas avoir vu les effectifs de police nationale à proximité de la zone où est survenu le drame qui a coûté la vie à 84 personnes et fait plus de 300 blessés.

Le député de l'Union des démocrates et indépendants (UDI), Rudy Salles, adjoint au maire de Nice, explique à *Sputnik* qu'il est très choqué par cette polémique. Il ne peut pas comprendre que le ministre de l'Intérieur puisse s'en prendre à une fonctionnaire de police municipale qui est une fonctionnaire exemplaire, qui fait très bien son travail.

"Un ministre de l'Intérieur affolé qui s'en prend aujourd'hui à une fonctionnaire de police qui dit simplement qu'elle est prête à écrire ce qu'elle a vu. Elle ne peut pas écrire ce qu'elle n'a pas vu. Et je ne comprends pas ce tohu-bohu médiatique provoqué par le gouvernement qui essaie de rejeter les responsabilités sur d'autres alors que la sécurité en France, c'est du ressort de l'Etat", a affirmé M. Salles.

Lorsque le gouvernement affirme qu'il y avait le même dispositif de sécurité pour le 14 juillet que pour l'Euro de football ou pour le carnaval de Nice, le député indique que ces informations sont fausses. Selon lui, pour le carnaval de Nice et pour l'Euro de football, il y avait un très gros déploiement de sécurité à Nice, tout le monde a pu le constater, alors que pour le 14 juillet, il n'y avait pas de déploiement particulier, pas plus que les autres années alors que le pays est pourtant en état d'urgence. Mais c'est donc l'Etat qui décide du nombre des forces de police à déployer ?

"Bien sûr. C'est l'État qui est en charge de la sécurité. Donc, lorsqu'on organise un grand événement, il y a des réunions entre l'Etat et la ville. L'Etat a des informations s'il y a des risques particuliers. La police municipale est là pour assurer la circulation mais pas la sécurité. La sécurité c'est la responsabilité de l'Etat et de personne d'autre", a expliqué le député.

A l'entrée de la zone piétonne, s'il y avait eu des militaires ou des policiers lourdement armés avec des fusils mitrailleurs, le camion aurait été immédiatement neutralisé. La police municipale ne dispose pas de tels armements, souligne l'interlocuteur de Sputnik. Quant à la situation entre Sandra Bertin et le ministère de l'Intérieur, M.Salles estime que le ministre est en train de perdre son sang-froid. *"On voit bien que les questions que posent aujourd'hui non seulement les Niçois mais les journalistes le gênent. Aujourd'hui, le gouvernement se sent en mauvaise situation et essayent d'associer à cette situation la mairie de Nice alors qu'elle n'y est pour rien"*, a-t-il indiqué.

Pour Jacques Clostermann, officier de réserve et ancien pilote de chasse, la situation est très amusante. *"C'est le combat de David contre Goliath, c'est comme ça qu'il apparaît. J'ai écouté Manuel Valls voici une heure. Il parlait de déstabilisation politique. Ce n'est pas une affaire de déstabilisation politique, c'est une affaire technique. Le gouvernement se déstabilise de lui-même par son incapacité aujourd'hui à conduire le pays"*, a déclaré à Sputnik M.Clostermann.

Selon lui, la France n'est pas d'une façon

générale préparée à faire face à une menace terroriste et parce qu'il n'y a ni de gendarmerie, ni de police nécessaires.

"Je crois en plus que tout ceci, lorsqu'on élargit le débat, met en accusation la politique folle d'immigration incontrôlée de l'ensemble de l'Europe qui va amener dans nos pays évidemment de plus en plus d'attentats. J'ajoute que Madame Sandra Bertin me paraît être une femme courageuse", a conclu M.Clostermann. Auparavant, les autorités locales de Nice avaient déjà rejeté la demande du département antiterroriste de la police criminelle de supprimer toutes les vidéos liées à l'attentat qui a eu lieu le 14 juillet sur la promenade des Anglais.

Le 21 juillet, le journal Libération a déjà dénoncé des *"failles"* dans le dispositif et des *"mensonges"* du gouvernement, assurant qu'une seule voiture de police municipale barrait l'entrée de la zone piétonne de la promenade des Anglais. Pourtant le ministre de l'Intérieur Bernard Cazeneuve a qualifié de *"contre-vérités"* les informations du quotidien. La démission du gouvernement est-elle la seule issue ?

L'attentat de Nice a réactivé une atmosphère politique délétère. Il soulève une série de graves questions quant au rôle de l'État, mais aussi de la municipalité.

Ces questions sont démultipliées par les débats qui ont entouré la reconduction de l'Etat d'urgence, qui a été prorogé pour une durée de 6 mois. Ces questions pourraient être à l'origine d'une polémique aux effets politiques redoutables dans les semaines et les mois à venir. Les réponses qu'y ont apportées les membres du gouvernement Valls sont largement insatisfaisantes. Pire, elles suscitent de nouvelles interrogations. On peut se demander si la démission du gouvernements n'est pas désormais la meilleure solution.

I. Quelles étaient les mesures de sécurité adoptées pour le feu d'artifice du 14 juillet à Nice?

Cette question a été immédiatement posée devant l'horreur de l'acte. Mais, c'est le journal Libération qui a relancé le débat dans un article du 21 juillet. Cet article a suscité une riposte violente du Ministre de l'intérieur, M. Bernard Cazeneuve, parlant d'un *"complot"* ourdi par ce journal. Or, ce qui est mis en cause est cette partie du communiqué du 16 juillet : *"La mission périmétrique était confiée pour les points les plus sensibles à des équipages de la police nationale, renforcés d'équipages de la police municipale. C'était le cas notamment du point d'entrée du camion, avec une interdiction d'accès matérialisée par le positionnement de véhicules bloquant l'accès à la chaussée. Le camion a forcé le passage en montant sur le trottoir."* En fait, il apparaît que seuls 2 policiers municipaux assuraient le contrôle du périmètre au point où le camion du meurtrier est entré dans la partie piétonne de la Promenade des anglais. Aucune chicane en béton n'était déployée, ni à cet endroit ni 370 mètres plus loin, là où se trouvaient la patrouille de 4 hommes de la police nationale. Or, de telles chicanes avaient été utilisées auparavant, et en particulier lors de l'Euro-2016. Il est clair qu'il y a de sérieuses différences entre ce que dit le Ministère de l'Intérieur et la réalité. Pourquoi le Ministère de l'intérieur ne veut-il pas le reconnaître ? Sa responsabilité politique est engagée. Il devrait démissionner.

II. Etaient-elles raisonnablement suffisantes?

Cette question surgit au regard des mesures pratiquées pour l'Euro-2016. Il semble que l'événement sportif ait été mieux sécurisé que le 14 juillet. Pourquoi ? Les autorités disposaient elles d'information les amenant à penser que la menace avait baissée? Sinon, comment expliquer que l'on ait baissé la garde ? On sait que les forces de sécurité étaient (et sont) dans un état d'épuisement avancé. Dans ces conditions, n'était-il pas de l'autorité du maire et du préfet d'interdire un événement que l'on ne pouvait sécuriser convenablement ? Ou bien a-t-on pensé qu'en matière de relations publiques la mort de badauds pesait moins que celles de supporters ? Plus généralement, on ne peut être que frappé par la différence de traitement en matière de sécurité entre les deux événements.

III. Le Secrétaire d'État aux relations avec le Parlement demande à ce que cessent toutes les critiques contre "les services administratifs de l'État"

La déclaration de J. - M. Le Guen pose un véritable problème de morale et de politique. Quand il affirme que : *"Je veux bien qu'on aille sur ce terrain-là, mais dans ce cas, il n'y a plus d'État de droit dans le pays. Si un certain nombre de journalistes, de commentateurs, de responsables politiques mettent en cause le fonctionnement de la justice et des services administratifs de l'État, alors c'est une thèse qui est extrêmement dangereuse pour la démocratie"*, il met en cause en réalité la démocratie. Dans une situation bien plus grave, en pleine guerre de 1914-1918, Clémenceau, alors président du Conseil, dans un célèbre discours avait eu des mots plus justes et plus dignes : *"… Je dis que les républicains ne doivent pas avoir peur de la liberté de la presse. N'avoir pas peur de la liberté de la presse, c'est savoir qu'elle comporte des excès. C'est pour cela qu'il y a des lois contre la diffamation dans tous les pays de liberté, des lois qui protègent les citoyens contre les excès de cette liberté. Je ne vous empêche pas d'en user. Il y a mieux: il y a des lois de liberté dont vous pouvez user comme vos adversaires; rien ne s'y oppose; les voies de la liberté vous sont ouvertes; vous pouvez écrire, d'autres ont la liberté de cette tribune (…) . De quoi vous plaignez-vous ? Il faut savoir supporter les campagnes; il faut savoir défendre la République autrement que par des gesticulations, par des vociférations et par des cris inarticulés. Parlez, discutez, prouvez aux adversaires qu'ils ont tort et ainsi maintenez et gardez avec vous la majorité du pays qui vous est acquise depuis le 4 septembre."* Il tint ce discours alors que les troupes allemandes occupaient une partie de notre territoire, alors que des français mourraient par centaines chaque jour. Il est clair que les membres de ce gouvernement perdent leurs nerfs. Mais 84 personnes, elles ont perdu la vie. L'indécence du gouvernement n'en est que plus évidente. Ce n'est, donc, pas seulement Bernard Cazeneuve, le ministre de l'Intérieur qui devrait démissionner mais bien l'ensemble du gouvernement.

IV. Pourquoi la justice ordonne-t-elle à la mairie de Nice de détruire les images de l'attentat ?

La justice évoque le souci *"d'éviter la diffusion non contrôlée de ces images"* et en particulier le risque que ces images ne soient utilisées sur des sites djihadistes. La sous-direction antiterroriste de la Police Judiciaire (Sdat) réclame donc l'effacement complet des enregistrements pris entre le 14 juillet 22h30 et le 15 juillet 18 heures pour toutes les caméras ayant une vue sur la scène de l'attentat et tout particulièrement pour les six caméras surveillant la promenade des Anglais qui ont filmé en direct l'attentat du 14 juillet. Or, cette demande est pour le moins surprenante dans le contexte de la polémique suscitée par les conditions de sécurité. L'avocat de la ville de Nice Philippe Blanchetier, a réagi vigoureusement, citant notamment *"la polémique sur la nature du dispositif policier"*, le soir de l'attaque et déplorant dans une déclaration à l'agence Reuters : *"C'est la première fois de ma vie que je vois une réquisition aux fins d'effacement de preuves (…). L'argument avancé de risque de fuite ne tient pas."* Ceci est potentiellement la question la plus grave. Ces comportements, de la part du gouvernement mettent en péril la démocratie et qui témoignent d'une perte totale de légitimité. Les questions posées appellent des réponses claires, et sans ambiguïté. Mais, ce n'est pas ce gouvernement qui est en mesure de les donner. Il doit impérativement démissionner pour que la vérité soit faite et pour que l'on passe du registre de la communication à celui de l'action.

R. I. / Agences

EAU DE MER

Un élixir de santé

Mieux vaut prolonger ses bains en eau de mer aussi longtemps que possible, plutôt que de ne faire que des "trempettes" rapides qui ne feront que rafraîchir.

Vous partez à la mer ? Profitez pleinement des vertus de l'océan, capable de vous remettre en forme des pieds à la tête. L'eau de mer est un élixir de santé, plongez !

Bouger dans l'eau de mer : excellent pour tout !
La similitude entre notre milieu intérieur et l'eau de mer, et l'intérêt de cette dernière pour traiter de nombreux maux (respiratoires, digestifs, nerveux…), ouvrant la porte aux bains "thérapeutiques" longtemps célèbres, fut démontré par le français René Quinton, biologiste, au tout début du 20e siècle. Extrêmement riche en minéraux et oligoéléments (iode, bien sûr, mais aussi sodium, potassium, magnésium, fer, zinc, sélénium, chrome, fluor…), l'eau de mer reminéralise fortement l'organisme. Chaude (à plus de 32°C, comme lors des soins de thalassothérapie axés sur la détente et les troubles chroniques), il faut entre 10 et 15 minutes maximum pour que ses minéraux traversent l'épiderme avant de rejoindre les capillaires, puis la grande circulation sanguine et les différents organes. *"Fraîche, comme lors d'un bain dans l'Océan Atlantique, le processus de pénétration des minéraux est plus long : mieux vaut donc prolonger ses bains en eau de mer aussi longtemps que possible, plutôt que de ne faire que des trempettes rapides (qui ne feront que rafraîchir)… Je recommande ne pas s'essuyer ou se rincer pour que l'eau sèche doucement sur la peau, ce qui prolonge la minéralisation"* explique Marie-Paule Le Déoré, hydrothérapeute en charge de la formation au centre de thalassothérapie de Carnac.

Le bon réflexe :
En se baignant, se gargariser avec l'eau de mer, qui stimule la production salivaire, normalise le Ph buccal, tonifie les gencives et freine le développement des germes ! On pourrait même, selon certains naturopathes, en avaler quelques gorgées, pour améliorer la digestion.
Outre sa composition exceptionnelle, l'eau de mer, plutôt fraîche, exerce un effet tonifiant et active la circulation sanguine, améliore la motilité et l'élasticité des vaisseaux sanguins. Autant de raisons pour s'y plonger le plus souvent possible et en profiter pour se vider l'esprit en faisant la planche aussi longtemps qu'on en a envie ! D'autant que, gros avantage, une fois immergé dans l'eau, le corps est infiniment plus léger, ce qui facilite non seulement la flottaison, mais également bon nombre d'activités sportives, avec des résultats visibles sur les muscles, la tonicité de la peau, la circulation sanguine, le gainage corporel. Et le tout, sans blessures puisque les articulations sont ménagées (et soulagées), ce qui explique que la rééducation des blessures des sportifs se fasse souvent en mer ou piscine.
Certains en profiteront pour s'initier au surf (et sports apparentés), à la voile ou tout simplement à la nage. Mais même sans être un grand sportif, de nombreuses activités physiques peuvent être pratiquées dans l'eau, même en dilettante. On peut, notamment transformer la marche "pieds dans l'eau", la nage avec ou sans palmes et les "sauts dans les vagues" en vrais sports estivaux !

Le longe-côte :
cette discipline désormais répandue, originaire de Dunkerque, est une *"randonnée pédestre aquatique"*, autrement dit une marche en bord de mer immergé jusqu'à la taille au moins, et idéalement jusqu'au diaphragme. On y est aidé d'une pagaie, qui aide la propulsion mais aussi d'appui dans les vagues et fait travailler plus intensément le haut du corps. Grâce à la forte résistance de l'eau, c'est un vrai sport d'endurance qui entraine le cœur, gaine le corps, muscle le haut et affine le bas, tout en préservant les articulations. Le sport se pratique en compétition, mais on peut aussi s'initier, doucement, au rythme plus tranquille d'une véritable ballade tonique…

Le Stand-up paddle (SUP) :
de plus en plus en vogue, ce sport est idéal pour ceux qui aiment la mer, sans oser essayer ou apprécier le surf. Debout sur une planche (un longboard), on se déplace sur l'eau (grâce à une pagaie). Pagayer n'est pas difficile en soit, mais rester debout sur la planche oblige au gainage du corps, en plus de maintenir l'équilibre grâce aux membres inférieurs (c'est un excellent travail de proprioception pour les genoux et chevilles). Mais en une séance environ, on y parvient plutôt bien et ensuite, on peut se promener des heures durant, et profiter du paysage : une véritable activité corps-esprit qui muscle, mais aussi apaise incroyablement le stress et les tensions nerveuses.

Le Snorkeling :
Sous ce nom mystérieux se cache une activité simple et ludique : s'équiper d'un masque et de palmes et nager juste en dessous de la surface de l'eau pour en regarder le fond. Il suffit que l'eau soit claire et limpide pour pouvoir ainsi se promener, sans difficultés particulières, en faisant travailler son système respiratoire et cardiovasculaire (c'est un sport d'endurance) mais aussi ses jambes, avec les palmes qui exigent de vrais efforts musculaires. Avantage, un aspect *"découverte de l'océan"* accessible dès le jeune âge, ainsi que des effets vraiment tonifiants sur la silhouette.

Le Bodysurf :
Nul besoin d'être sportif pour s'amuser comme un enfant puisqu'il s'agit ici de "prendre la vague" en s'allongeant (éventuellement) équipé d'une planchette adaptée sous une main et d'une paire de palmes courtes pour mieux se propulser. Un bras devant, un derrière, on attend qu le rouleau déferle pour se laisser glisser sur lui, le corps bien tendu, et le visage vers le sable (pour ne pas casser la colonne et blesser les cervicales). Avant de se relever pour recommencer. Une activité plaisante mais plus fatigante qu'elle n'en n'a l'air, facile à partager en famille et qui promet de belles sensations…

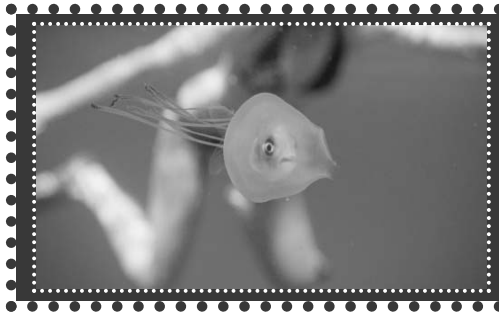

Les cosmétiques à éviter sous le soleil

Cosmétiques et soleil ne font parfois par bon ménage. Alors même qu'ils paraissent inoffensifs certains actifs et cosmétiques ne sont pas sans risque. Zoom sur les photosensibilisants à éviter pendant les vacances.

Cosmétiques et soleil : les risques
Certains actifs et cosmétiques sensibilisants entraînent un risque de photosensibilisation lors des expositions au soleil et aux rayons UV (même artificiels). Il s'agit d'une sensibilité exacerbée de la peau qui peut survenir chez n'importe qui, sans prédisposition particulière, quel que soit son phototype. Ces réactions apparaissent dès la première exposition et se traduisent selon le produit par des taches brunes, des irritations (réaction allergique), des rougeurs types de coup de soleil parfois associées à des cloques. Cette photosensibilisation ne touche que la zone exposée au soleil qui a reçu un cosmétique sensibilisant.
Dans de plus rares cas, l'association de certains actifs et une exposition au soleil peut entraîner une réaction photoallergique qui se manifeste le plus généralement par un eczéma qui peut s'étendre aux parties qui étaient protégées par un vêtement.
Les actifs et cosmétiques à éviter sous le soleil

En été, pour protéger sa peau, voici les liaisons dangereuses à fuir :

***Les cosmétiques contenant des extraits végétaux.** Les soins naturels ne sont pas forcément sans risques. Comme l'explique Céline Couteau, pharmacienne et auteure du Dictionnaire égoïste des Cosmétiques : "*Une crème mains ou visage contenant des extraits végétaux peut être parfaitement tolérée en hiver, mais entraîner des risques de taches brunes et de brûlures en été, à cause des rayons UV. Par ailleurs, les photosensibilisants (qui rendent la peau beaucoup plus sensible aux rayons ultraviolets) sont considérés comme facteur de risque possible de cancer cutané. Par principe de précaution, mieux vaut se prémunir de tout risque."*

-Les cosmétiques contenant des huiles essentielles d'agrumes et les agrumes. La pharmacienne met en garde tout particulièrement contre les recettes maison qui ont pour ingrédients des agrumes ou des huiles essentielles d'agrumes (citron, bergamote, orange, mandarine) : "*En été, on a des recettes qui préconisent de s'asperger un mélange d'eau et de citron sur les cheveux pour les éclaircir. Attention à ne pas en pulvériser sur le cuir chevelu ou le visage, sinon gare aux risques de brûlure. Il en va de même pour les remèdes de grand-mère qui préconisent de mettre du citron sur les piqûres de moustiques. Si on s'expose juste après l'application, on a un risque de brûlure mais aussi de taches pigmentaires." Idem pour les soins contenant des huiles essentielles, ils peuvent avoir les mêmes conséquences, favoriser les coups de soleil et être irritants.*

***Les parfums et eaux de toilettes.** Le problème est double : ils contiennent de l'alcool et du parfum, tous deux photosensibilisants. Le risque est bien sûr des brûlures sur les zones parfumées mais aussi des dermites en breloque sur le décolleté"* due à une photosensibilisation induite par le parfum. En été, on troque donc son parfum pour un lait corps parfumé ou on parfume uniquement ses vêtements, surtout pas sa peau.

Céline Couteau attire également l'attention sur les déodorants en aérosol qui dans le nuage qu'ils créent au moment de l'application peuvent déposer des particules sur le visage ou d'autres parties du corps. "On a vu des cas en dermatologie d'hyperpigmentations au niveau du visage liées à l'utilisation de déo en spray l'été." Il est donc préférable de changer de galénique en été et d'opter pour un déodorant en stick ou roll-on même si leur effet fraîcheur est moindre qu'avec un spray.

***Le rétinol.** Il s'agit d'un actif anti-âge très prisé mais qui est aussi irritant. Connu pour être photosensibilisant il est généralement utilisé dans les crèmes de nuit, il ne faut surtout pas s'en servir en crème de jour d'autant plus si l'on s'expose au soleil. Pour Céline Couteau, *"l'association rétinol/soleil est absolument contre-indiquée."*

***Des produits photosensibilisants mais pas seulement**
Pour Céline Couteau, en été il est certains cosmétiques à éviter, non pas à cause de leur risque de photosensibilisation mais à cause du mauvais message de photo-protection qu'ils donnent. C'est le cas notamment "*de certaines eaux solaires protectrices qui présentent un SPF. Malheureusement, les pschitts ne permettent pas de déposer un film protecteur suffisant.*"
La pharmacienne attire également l'attention sur une tendance notée dans le milieu des surfeurs : l'utilisation d'oxyplastine comme protection solaire. "*Ils utilisent de l'oxyplastine, un produit destiné à traiter l'érythème fessier chez le bébé, pour se protéger de façon plus naturelle. Mais même si ce produit contient du dioxyde de titane qui fait office de filtre, il est de taille pigmentaire et n'a pas vraiment d'effet protecteur vis-à-vis du soleil."*

***Les gommages, exfoliants et peelings (notamment à base d'acide de fruits) sont également déconseillés** en été, non pas qu'ils soient directement photosensibilisants mais parce qu'en affinant la peau ils la rendent plus sensible aux irritations et aux taches brunes causées par le soleil. Céline Couteau explique : "*Les gommages et peelings réduisent l'épaisseur de la couche cornée qui s'épaissit sous l'effet du soleil pour protéger les noyaux des cellules. Les couches superficielles qui forment une barrière protectrices ainsi éliminées, on supprime alors une protection naturelle. La peau est moins bien armée."* Et la professionnelle de poursuivre : *"Les peelings sont irritants toute l'année, mais le sont encore plus en été. A éviter donc."*
Enfin, aussi paradoxal que cela puisse paraître, la pharmacienne rappelle que certaines protections solaires contiennent des photosensibilisants : *"On a trouvé quelques cas de protections solaires qui contiennent des ingrédients photosensibilisants extraits de plantes comme la racine d'angélique."*
En été, pour profiter sans risque de nos cosmétiques tout comme du soleil , il n'y a d'autres solutions que d'ouvrir l'œil en se référant aux listes des ingrédients et de ne pas hésiter à troquer son soin en cas de doute.

FIOFA, L'ALGÉRIE QUI A DÉFIÉ LE TERRORISME

Elle occupe une place prépondérante chez les arabes et l'Irak

L'Algérie qui a défié le terrorisme occupe une place prépondérante chez tous les arabes et l'Irak qui souffre de ce fléau en particulier, a affirmé, dimanche à Oran, Sama Wihem, réalisatrice du film documentaire "Ghannili" (Chantes moi), qui participe au Festival international d'Oran du film arabe.

S'exprimant à l'APS en marge de la présentation de son documentaire à la Cinémathèque d'Oran dans le cadre de la compétition de la catégorie de ces films, elle a souligné que *"l'Algérie, fraîchement rétablie de ce fléau, a réussi à sortir d'un sombre tunnel et vit actuellement dans une paix qui doit être préservée".*

"J'ai senti une chaleur et affection très particulières en Algérie. Je suis venue pour participer au Fiofa avec un film documentaire qui parle d'exil, de nostalgie et de déchirure à cause des troubles et du terrorisme qui règnent en Irak."

Elle a souligné, à ce propos, que *"le festival d'Oran réunit les cinéastes arabes entre réalisateurs et acteurs pour parler de discuter de leurs préoccupation et échanger les idées, ce qui a donné un écho à cet événement dans le monde arabe".*

Cette cinéaste, qui a reçu plusieurs distinctions en tant que réalisatrice divers festivals internationaux à Canada, Dubai (EAU) et Bassorah (Irak), envisage de réaliser un documentaire sur la Palestine.

Son film-documentaire de 39 minutes *Ghannili* aborde l'idée de recherche de l'identité et des racines de l'une des minorités menacées en Irak. La cinéaste va à la recherche d'une famille pour dessiner une image simple de l'histoire de l'Irak, déchiré par la violence et l'extrémisme.

Le public a également suivi deux autres documentaires, le premier intitulé *Radjae Bent El Milah* du réalisateur marocain Abdelillah El Djawhari, qui raconte l'histoire d'une jeune fille marocaine faisant face à plusieurs difficultés après avoir réussi dans le monde du cinéma.

Le deuxième documentaire *Abadan lam nakoun atfal* (jamais nous n'étions des enfants de l'Egyptien Mahmoud Suleiman, qui relate les mutations de la famille égyptienne des années 90 jusqu'en 2015.

A noter que dix documentaires sont en compétition pour cette catégorie. Le jury d'évaluation de ces films est présidé par Mourad Ben Cheikh (Tunisie) et composé de Carole Aboud (Liban), Djamel Hazourli (Algérie) et Michel Serceau (France).

DU 28 JUILLET AU 5 AOÛT

13e édition de la fête du bijou d'Ath-Yenni

La 13e édition de la fête du bijou se déroulera du 28 juillet au 5 août prochain à Ath-Yenni, à 35 km au sud-est de Tizi Ouzou, a-t-on appris lundi du président de l'assemblée populaire communale (APC).

Placé cette année sous le thème "Le bijou d'Ath yenni, héritage ancestral et exigences d'aujourd'hui", l'évènement regroupera plus de 100 participants, dont 93 artisans bijoutiers issus d'une dizaine de wilayas du pays, principalement de la wilaya de Tizi-Ouzou, a indiqué à l'APS Smaïl Deghoul. A trois jours du démarrage de la manifestation, le comité communal des fêtes d'Ath-Yenni a mis en place tous les moyens nécessaires pour assurer son bon déroulement et répondre aux attentes des participants et des visiteurs, a-t-il affirmé. En sus du bijou, d'autres spécialités artisanales comme la vannerie, la broderie, la poterie, le tapis, l'habit traditionnel et l'art culinaire seront présentes à ce rendez-vous annuel dédié à l'artisanat traditionnel et sa promotion. Au programme de la fête qui s'étalera sur neuf jours, il est prévu une exposition-vente du bijou et autres produits de l'artisanat, une journée d'information et d'orientation au profit des artisans qu'encadrera la Chambre des métiers et de l'artisanat et une conférence sur le thème de cette 13e édition, a indiqué M. Deghoul qui est également président du comité communal des fêtes. *"Au-delà de l'aspect commercial, ce rendez-vous est aussi une occasion pour soumettre les préoccupations des artisans aux responsables du secteur pour tenter de trouver des solutions qui permettront le développement de cette filière qui constitue encore la seule source de revenus pour beaucoup de familles à Ath Yenni"*, a-t-il soutenu. Les festivités se dérouleront au niveau du CEM Larbi-Mezani qui sera réservé exclusivement au bijou traditionnel (lfetta) et la maison de jeunes de la localité qui abritera les exposants des autres filières.

ORGANISÉ PAR L'AGENCE ALGÉRIENNE POUR LE RAYONNEMENT CULTUREL

Rokia Traoré en concert à Alger

Une immersion dans un univers musical alliant la folk, le blues du Ténéré et le jazz repensés dans une conception rythmique et mélodique sahélienne a été proposée dimanche soir au public algérois par la chanteuse malienne Rokia Traoré, qui a également séduit par sa poésie.

Organisé par l'Agence algérienne pour le rayonnement culturel (AARC) El Aadi Flici, ce spectacle est le troisième et dernier du cycle musicale *"Voix de femmes"* ouvert vendredi et qui a déjà vu se produire la chanteuse marocaine Hindi Zahra et la chanteuse folk algérienne Souad Massi. Accompagnée sur scène du joueur de n'goni malien Mamah Diabaté, un compagnon de scène de la première heure, Rokia Traoré a fait voyagé son public entre les univers de la musique mandingue et la tradition malienne et celui de l'énergie et de l'harmonie instrumentale occidentale tout en laissant sa voix puissante transgresser les deux écoles.

Avec beaucoup d'énergie dans la mélodie et d'humanité dans le texte, Rokia Traoré a réussi à accrocher les quelques centaines de spectateurs présents par des titres comme *Beautiful Africa, Dounia* ou encore *Ka Moun Ké* un savant mélange de ska et de funk porté par un équilibre entre guitares et notes de n'goni .

Les textes de Rokia Traoré, qu'elle écrit elle-même, sont chargés de douleurs d'amour, d'espoir et de joies, chantant, en Bambara, en anglais et en français, le déracinement, l'exil et le refus de la résignation des réfugiés du monde entiers et particulièrement au Mali.

Née Bamako en 1974, Rokia Traoré a fait ses débuts sur la scène européenne en 1997 et sort son premier album *Mouneïssa* qui sera suivi de cinq autres opus dont le dernier *Né So* a été commercialisé en 2015.

Engagée pour la condition des femmes et les réfugiés elle chante souvent en duo avec de grands noms de la scène internationale et prête sa voix des collectifs d'artistes.

En mars dernier la chanteuse a été nommée ambassadrice régionale de bonne volonté du Haut commissariat des nations unies pour les réfugiés.

Inauguré vendredi par un concert de la Marocaine Hindi Zahra, le cycle *"Voix de femmes"* a pris fin dimanche.

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
UNIVERSITÉ ABDERRAHMANE MIRA - BEJAIA-
VICE RECTORAT CHARGÉ DU DEVELOPPEMENT
DE LA PROSPECTIVE ET DE L'ORIENTATION

NIF : 408020000060031

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 17/2016

L'université A.MIRA de Bejaia lance un avis d'appel d'offres national ouvert pour :

« Equipement en mobilier et matériel du centre national de recherche en langues et cultures Amazighes ».

Lot 01 : Mobilier administratif ;
Lot 02 : Mobilier pédagogique pour labo de recherche ;
Lot 03 : Mobilier pour salle de conférence ;
Lot 04 : Mobilier pédagogique et rayonnage pour salle de documentation, hall d'exposition et salle d'archive Audio-visuel ;
Lot 05 : laboratoire de langues ;
Lot 06 : Matériel de sécurité des équipements de labo de langues ;
Lot 07 : Sonorisation et projection ;
Lot 08 : Equipement de reprographie ;
Lot 09 : Climatisation ;
Lot 10 : Réseau informatique ;
Lot 11 : Réseau téléphonique.

Les soumissionnaires intéressés par le présent Appel d'offres national ouvert peuvent retirer le cahier des charges, auprès du **vice Rectorat chargé du Développement, de la Prospective et de l'Orientation sis à la route Targa Ouzemour 06000 Bejaia,** contre paiement d'une somme de **Deux mille dinars (2 000 DA)** versée à **l'agence comptable de l'université de Bejaia,** représentant les frais de reprographie.

La présentation de la soumission doit être conforme aux conditions fixées par l'instruction aux soumissionnaires du cahier des charges.

Les offres constituées **d'un dossier de candidature, d'une offre technique** et d'une **offre financière,** doivent être obligatoirement accompagnées des pièces citées dans le cahier des charges ; Article n° 11 **pages n° 9 de l'offre technique, sous une enveloppe principale cachetée et anonyme ne comportant aucune inscription extérieure autre que la mention suivante :**

A N'OUVRIR QUE PAR LA COMMISSION D'OUVERTURE DES PLIS ET D'EVALUATION DES OFFRES
AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 17/2016
« Equipement en mobilier et matériel du centre national de recherche en langues et cultures Amazighes ».
Lot ……

Cette enveloppe principale abritera les **Trois (03) enveloppes séparées et cachetées indiquant dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention :**

« DOSSIER DE CANDIDATURE », « OFFRE TECHNIQUE », « OFFRE FINANCIERE »

Le délai de préparation des offres est fixé à **quinze (15) jours** à compter de la date de la première parution de l'appel d'offres dans les quotidiens nationaux ou le BOMOP.

La date et l'heure limite de dépôt des offres est fixée au **15ème jour** avant **11h 30.**

Les offres devront être déposées auprès du **Rectorat de l'Université de Bejaia, sise à Route Targa Ouzemmour, Bejaia 06000.**
Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant **105 jours** à compter de la date de dépôt des offres.
L'ouverture des plis se fera en séance publique le dernier jour de préparation des offres à 13H30 au siège de l'Université de Bejaia.

N° 2844 | Mercredi 27 juillet 2016 - Anep 423 942

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Wilaya : De Tizi-ouzou
DAIRA : D'Azazga
Commune : Zekri

NIF ; 098415235124527

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Conformément aux dispositions de l'article **49** du décret présidentiel **N° 10/236** du **07/10/1010** , modifié et complété par le décret présidentiel **N° 23/12 du 08/01/2012,** portant réglementation des marches publics .

Le Président de l'Assemblée Populaire Communale de **Zekri,** informe tous les soumissionnaires concernés par l'Avis d'**Appel d'Offre Ouvert N° 09/16** paru dans les deux quotidiens national « **Midi Libre » en date du 19/03/2016** et « **Enahar »** en date du **20/03/2016,** concernant le projet suivant :

Acquisition Véhicules de Transport (Minibus + Fourgon Vitré)
Lot N° 01 : Acquisition Véhicule de Transport Minibus

Donne attribution provisoire du marché au concessionnaire suivant :

Concessionnaire	Note de l'offre Technique	Note de l'offre Financière	Montant de L'offre	Délai de Livraison
GAM MOTORS MECHMECHE Abdenour	36.25	Moins Disant	5 301 299 .95 DA	04 Mois

Tous Concessionnaires contestant ce choix provisoire ainsi prononcé dispose d'un délai de « 10 » Jours à compter de la date de la première parution du présent avis dans la presse pour procédé au dépôt de son recours auprès des services technique de l'APC de Zekri

N° 2844 | Mercredi 27 juillet 2016 - Anep - 424 334

RUPIBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA : ADRAR
DAIRA : FENOUGHIL
COMMUNE : FENOUGHIL

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DE MARCHE

Conformément aux dispositions de l'article 65 alinéa 02 du décret présidentiel n°15/247 du 20/09/2015 portant réglementation des marchés publics modifié et complété , le président de l'assemble des populaire de la commune de Fenoughil informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'appel d'offres national ouvert n° 01/2016 , en date du 27/06/2016 Relatif au projet suivant :

AMENAGEMENT ET REVETEMENT EN GAZON SYNTHETIQUE (4éme G) DU TERRAIN DE FOOT-BALL COMMUNAL DE FENOUGHIL

Vu le PV d'évaluation des offres , le marché est attribué aux soumissionnaire comme l'indique le tableau suivant :

SOUMISSIONNAIRE	MONTANT(DA)	DELAI	NOTE	OBS
EURL IRS DRICHE BOUMERDES-ALGERIE	26 833 131,00DA	04 MOIS	62,75	Moins disant

tout soumissionnaire contestant ce choix peut introduire par porteur un recours auprés de la commission communale des marchés de la commune de Fenoughil dans un delai de dix (10) jour de la parution du présente avis dans la presse nationale ,comme ils peuvent se rapprocher de service de la commune de Fenoughli pour prendre connaissance des résultat détailles de leurs offres dans un delai de trois (03) jour à compter du premier jour de la parution du presente avis.

N° 2844 | Mercredi 27 juillet 2016 - Anep - 424 365

SÉLECTION NATIONALE OLYMPIQUE/ DÉPART AUJOURD'HUI POUR RIO

L'heure de vérité pour les Verts

La sélection nationale olympique de football s'envole aujourd'hui pour Rio de Janeiro à bord d'un vol spécial de la compagnie aérienne Air Algérie pour prendre part aux Jeux Olympiques, prévus du 5 au 21 août prochain.

PAR MOURAD SALHI

Les joueurs qui ont bénéficié d'une journée de repos après le stage d'Espagne ont été réunis à nouveau au Centre technique de Sidi Moussa pour effectuer les ultimes réglages. Les coéquipiers de Farid Chaâl sont attendus ce matin à l'aéroport Houari-Boumediène pour s'envoler pour le Brésil, où ils participeront à ce tournoi international très important. La délégation algérienne sera conduite par le président de la Ligue nationale de football (LFP), Mahfoud Kerbadj. L'Algérie qui retrouve les Jeux Olympiques après 36 ans d'absence a mobilisé tous les moyens nécessaires pour réussir son retour sur la scène internationale. La sélection algérienne, vice-championne d'Afrique, se présentera au pays de la Samba avec la ferme intention d'aller le plus loin possible.

Après plus d'un mois de préparation ponctué par plusieurs joutes amicales, l'heure de vérité a sonné pour les Verts. Ces derniers, qui ont montré un niveau mi-figue mi-raisin, sont appelés à rester concentrés sur leur mission. Une certaine vigilance doit être de mise du côté algérien lors de ces Jeux Olympiques d'envergures. *"Je suis très satisfais du travail effectué pendant toute cette période. Les résultats ne m'inquiètent pas trop. Je me suis concentré sur le rendement du groupe sur le terrain. Nous avons fourni des matchs de bon niveau. Je ne dirai pas que nous sommes au top, mais dans l'ensemble, des choses très intéressantes ont été réalisées. Maintenant, il faut rester concentrés sur la compétition officielle. Nous allons gérer ce rendez-vous match par match. Nous allons défendre crânement nos chances sur les terres brésiliennes"*, a indiqué le sélectionneur national, le Suisse Pierre-André Schurmann.

Un rendez-vous incontournable attend cette jeune équipe algérienne composée dans sa majorité par des joueurs issus du championnat algérien. Après, donc, l'ambiance des entraînements, place maintenant à la compétition officielle. Le Brésil, ce pays du football va vibrer dans un peu plus d'une semaine au rythme Jeux Olympiques. Une compétition qu'abritera ce pays pour la toute première fois. Un rendez-vous planétaire très important qui réunira les meilleures sélections des quatre coins de la planète.

Tous les regards seront, donc, braqués à ce pays pendant une vingtaine de jours. L'Algérie, qui renoue avec les Olympiades après une longue attente de 36 ans, se présentera au Brésil avec l'objectif de relever le défi. Le premier responsable à la barre des Verts, le Suisse Pierre-André Schurmann n'a rien laissé au hasard pendant toute cette période qui précède cette joute internationale très importante. Il a multiplié les réunions avec les joueurs durant les différents stages que se soit à Tikjda, à Sidi-Moussa ou en Espagne, le technicien suisse veut sensibiliser ses troupes sur l'importance de rester concentré.

Une fois arrivée sur place, la sélection algérienne des moins de 23 ans aura devant elle une semaine pour s'acclimater à ce pays. L'entraîneur Schurmann devra profiter de cette occasion pour apporter les derniers réglages qui s'imposent avant la compétition officielle. Pour le tournoi brésilien, la sélection algérienne affrontera dans le groupe D l'Argentine, le Portugal et le Honduras. L'Algérie débutera face à l'Honduras le 4 août à partir de 15h à Rio de Janeiro. Les JO se dérouleront, donc, du vendredi 5 au dimanche 21 août 2016, même si le tournoi de football commence, lui, dès le mercredi 3 août pour les femmes, et le jeudi 4 août pour les hommes. La cérémonie d'ouverture, un moment toujours très attendu et scruté par des milliards de téléspectateurs, est prévue le 5 août à 18h (heure locale) et 2h de matin (heure algérienne).

M. S.

PRÉPARATION EN NATATION

8 nageurs palestiniens en stage à Alger

Huit (8) nageurs palestiniens entament lundi un stage préparatoire en commun avec leurs homologues algériens pendant 10 jours à Alger, dans le cadre du partenariat sportif entre les deux pays, a appris l'APS auprès du chargé de la jeunesse et des sports à l'ambassade de Palestine en Algérie, Athmane Hamad.

La visite de la délégation palestinienne, composée entre autres du président de la fédération de natation Faouaz Zelloum et de quatre entraîneurs, s'inscrit dans le cadre d'un accord conclu entre les fédérations des deux pays, ajoute la même source.

"Les nageurs palestiniens tenteront, au cours de ce stage, de hisser leur niveau et acquérir plus d'expérience en se frottant à leurs homologues algériens en vue des prochaines échéances", a indiqué Athmane Hamad.

Selon le programme établi par la fédération algérienne de natation (Fan), la délégation palestinienne prendra part au championnat d'Algérie (minimes) prévu à Tlemcen du 26 au 29 juillet. Pour rappel, la nageuse palestinienne Miri Al-Attrache se trouve depuis le 19 juillet au centre de préparation des équipes nationales de Souidania (Alger) en vue de sa participation aux Jeux Olympiques JO-2016 de Rio (5-21 août) auxquels elle s'est qualifiée lors d'un meeting qui s'est déroulé récemment en Jordanie.

TRANSFERT

Abid signe pour deux ans au NAHD

L'attaquant de l'USM Harrach Mohamed Amine Abid s'est engagé, dimanche soir, pour deux saisons avec le NA Hussein Dey, a appris l'APS lundi auprès du pensionnaire de la Ligue 1 Mobilis de football. Les deux clubs ont conclu dans le cadre de ce transfert le prêt pour une saison du milieu international gabonais du Nasria Samson Mbingui à l'USMH, précise la même source. Abid avait été prêté la saison dernière au MC Alger avec un bilan de 3 buts marqués seulement. Le NAHD a assuré auparavant l'engagement de 12 joueurs : les deux gardiens de but Doukha et Merbah ainsi que les joueurs de champ Benyahia, Benhocine, Laribi, Khiat, Benai, Ferguene, El-Orfi, Benamara, Harrouche et Ardji. Les Sang et Or viennent de clôturer un premier stage effectué à Sétif avant de s'envoler lundi pour la Tunisie pour un regroupement qui s'étalera jusqu'au 9 août prochain avec au menu une série de matchs amicaux contre des équipes algériennes et tunisiennes.

Le staff technique, toujours dirigé par Youcef Bouzidi, a connu l'arrivée de l'entraîneur-adjoint Mohamed Lacete et de l'entraîneur des gardiens Mourad Benameur.

M'bolhi sur la liste des libérés

Le gardien international algérien Rais M'Bolhi a été mis sur la liste des libérés par son club d'Antalyaspor (Division 1 turque de football), une année après son arrivée en provenance de Philadelphia Union (Etats-Unis), rapporte lundi la presse locale. Le portier des Verts, dont le contrat cours jusqu'en 2018, est convoité par des clubs français, ajoute la même source qui ne précise par les noms de ces formations. Agé de 30 ans, l'un des héros de la Coupe du Monde 2014 au Brésil continue ainsi de payer la mauvaise gestion de sa carrière puisqu'il en est à son 10e club depuis ses débuts professionnels en 2006, avec trois passages au CSKA Sofia (Bulgarie). Au cours de sa carrière, M'Bolhi a évolué dans plusieurs clubs, entre autres le Slavia Sofia (Bulgarie), Krylia Sovetov Samara (Russie), ainsi que Marseille et le Gazélec Ajaccio (France).

Carl Medjani à Leganes

Le défenseur algérien Carl Medjani a rejoint le club espagnolde Leganes promu en liga pour la saison 2016/2017 après avoir quitté Levante relégué. Comme la saison dernière, l'international âgé de 31 ans rejoint un club promu en Liga espagnol et de nouveau il a signé un contrat d'une année avec un option pour une seconde en cas de maintien. Il quitte donc la ville de Valence pour Leganes dans la banlieue sud de Madrid. Il s'agit de la première saison au plus haut niveau pour ce club qui navigue et les secondes et troisièmes divisions espagnoles depuis les années 90. Medjani n'est que le second international du club après Samuel Eto'o qui y a effectué ses débuts professionnels en 1997. Le joueur au 51 sélections prendra part à ses premiers entraînements dès mardi et sera présenté à la presse mercredi. À noter déja que la page facebook du club qui ne compte que 21 000 fans et déja envahie par les supporters algériens ! **APS**

www.EMPLOIPARTNER.com
Votre site de recrutement en ligne

Offres d'emplois

Référence : Emploipartner-1406
Poste : Emploi Partner recrute pour BT MATMEDCO UN DIRECTEUR COMMERCIAL ET MARKETING
• Le Directeur commercial et marketing a une double mission de stratégie et management.
• D'une part, il développe une stratégie relative à l'ensemble des produits issus de l'entreprise, en élaborant des plans marketing (analyse du marché, détermination des cibles, choix des axes publicitaires), en adaptant constamment ses plans par rapport à l'évolution du marché, en concevant et mettant en place des actions promotionnelles destinées à développer les produits et à en optimiser les ventes.
• D'autre part, il doit manager son équipe pour assurer le développement du chiffre d'affaires, l'augmentation de la productivité et le rendement de chacun. Au quotidien, il forme et anime les équipes commerciales et marketing dont il fixe les objectifs et suit les réalisations. Il coordonne les études marketing, supervise les processus de communication, l"administration des ventes, travaille à la création et au lancement de nouvelles offres, se met en quête d'éventuels clients

Missions :
• Analyse les études et les remontées d'informations du terrain issues de la force commerciale et technique, pour mieux cerner les tendances et les composantes du marché et son évolution
• Evalue le positionnement de la société sur le marché,
• Suit l'amélioration de l'évolution des parts de marché,
• Définit les moyens adéquats pour développer l'offre de la société et la réalisation des objectifs: structuration de la force de vente, outils d'aide à la vente, administration des ventes,
• Veille au bon dimensionnement de l'équipe commerciale et recrute le cas échéant en collaboration avec le RH des stagiaires pour la réalisation de missions ponctuelles et de marketing
• Détermine les meilleurs arguments et les meilleurs supports à utiliser tenant compte de l'environnement et du marché puis propose à la DG une stratégie de communication adaptée
• Participe à l'élaboration et valide les outils d'aide à la vente (argumentaire, outils promotionnels…)
• Définit les modalités d'assistance et conseil pertinents aux clients
• Coiffe et valide l'élaboration des kits de communication,
• Participe à la réalisation des publications (bulletins, plaquettes….)
• Veille à la diffusion des supports d'information,
• Prend en charge l'organisation d'événements visant à promouvoir l'offre de la société : salons, séminaire...
• Manage et supervise les processus de ventes, de lancement et de communication des produits
• Suit l'avancée des produits concurrents et met en œuvre des approches marketing et commerciales adaptées et innovantes
• Suit et valide l'analyse de la concurrence et la traduit en outils opérationnels
• Conçoit et met en place des actions promotionnelles destinées à développer la commercialisation du produit et à en optimiser les ventes
• Suit les campagnes publicitaires et promotionnelles,
• Propose la nature et les volumes des produits à lancer, maintenir ou abandonner
• Pilote et met en œuvre la politique commerciale
• Participe et coiffe le lancement de nouveaux produits ou services
• Identifie les cibles commerciales pertinentes pour la force commerciale et définit des objectifs individuels et/ou collectifs de développement du chiffre d'affaires
• Forme, encadre, motive son équipe et contrôle la performance de chacun afin d'augmenter sa productivité et développer ses compétences
• Dirige et anime la force commerciale : accompagnement des commerciaux sur le terrain, conseils réguliers sur l'approche commerciale…
• Fixe la politique tarifaire à appliquer à chaque client tenant compte des marges tolérées
• Définit les conditions de vente selon la solvabilité du client
• Elabore les stratégies de ventes offensives
• Assure la mise en œuvre des techniques de ventes
• Met en place un réseau de distribution
• Supervise les réseaux de vente et les circuits de distribution
• Assure le suivi des transactions commerciales et gère le chiffre d'affaire
• Développe et suit les grands comptes
• Mène les négociations délicates et/ou avec les clients stratégiques
• Suit les résultats commerciaux individuels et collectifs, et valide l'atteinte des objectifs
• Organise et coiffe les revues de cohésion et de remise à niveau pour tous les commerciaux, avec présentation des nouvelles gammes de produits, élaboration de concepts de vente innovants
• Participe à la formation et à l'intégration des nouveaux collaborateurs
• Assure l'interface avec les autres Directions, notamment celles travaillant sur le budget (approvisionnement, finance, RH…) et veille à tout moment au respect des procédures
• Assure la tenue et la régularité de travail du ses collaborateurs
• Etablit une analyse des opérations des ventes opérées et l'évaluation des résultats par rapport aux objectifs assignés à la direction
• Assure le reporting auprès de la direction générale aussi bien sur les évolutions du chiffre d'affaires que sur la rentabilité de ses collaborateurs

Profil :
• Ingénieur commerciel / licencié en sciences commerciales ingénieur en commerce extérieur/ médecin / pharmacien / biologiste
• 10 ans d'experience
• Sens de communication
• Capacité de négociation et de persuasion
• Force de persuasion
• Rigueur, adaptabilité et mobilité
• Compétences managériales
• Sens de l'analyse
• Raisonnement inductif et déductif
• Doté d'esprit positif et créatif
• Focalisé sur les résultats
• grande résistance à la pression
• Capacité de détecter et de gérer les problèmes
• Maîtrise du français et de l'outil informatique
• Discrétion élevée et intégrité morale

Avantages :
• LAPTOP MOBILE / FORMATIONS QUALIFIANTES & SEMINAIRES / DEPLACEMENTS A L'ETRANGER

Lieu de travail principal :
• Kouba

Référence : emploipartner- 1411
Poste : Emploi Partner recrute pour FILTRANS SPA UN CADRE LOGISTIQUE

Missions :
• Gérer le traitement logistique de la commande, assurer le suivi du transport en sachant réagir rapidement face aux aléas
• Suivi des commandes au départ de l'usine ou depuis des prestataires logistiques externes/fournisseurs
• Coordonner le suivi de la préparation avec différents services.
• Relation avec les transitaires pour planifier, réserver et organiser les transports
• Etablissement des documents liés au mode de transport
• Préparation de la documentation d'accompagnement de la marchandise
• Communication au client des détails de l'expédition + documents d'accompagnement
• Transmission des dossiers pour dédouanement au transitaire et en assurer le suivi
• Rapprochement fin de mois avec la comptabilité
• Tenue à jour des documents de gestion logistique
• Gérer les réclamations clients.

Profil :
• Bac +04 ans de formation ou déclarant en douane.
• 03 à 04 ans d'expérience dans le domaine logistique ou transit.

Lieu de travail principal :
• Alger

Référence : emploipartner-1408
Poste : Emploi Partner recrute pour FILTRANS SPA UN RESPONSABLE HSE

Missions :
• Prise en charge des exigences légales et réglementaires en matière de SIE.
• Coordination, suivi et reporting inter agences de la fonction SIE
• Supervision, contrôle et compte rendu sur les activités de surveillance et de gardiennage des sites de la société
• Montage et mise en forme du processus HSE
• Management et Pilotage du Processus de HSE.
• Mise en place du plan HSE. Pilotage de la veille réglementaire HSE et garantie de son application.
• Conception et confection d'indicateurs HSE et tableaux de bord
• Gestion et suivi des tableaux de bord HSE.
• Vulgarisation, Formation et sensibilisation autour du processus HSE

Profil :
• Ingénieur en HSE /Ingénieur contrôle qualité et normalisation/Hygiène et sécurité industrielle
• Formation supérieure en hygiène, sécurité et environnement.
• Expérience minimale 02 ans
• Expérience sur un poste similaire souhaitée
• Dynamique
• disponible

• Lieu de travail :
Alger

Référence : emploipartner- 1409
Poste : Emploi Partner recrute pour FILTRANS SPA UN DIRECTEUR DE L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE (CADRE DIRIGEANT).

Missions :
• Rattaché au président directeur général, vous encadrez l'équipe de la direction de l'administration générale, missions sont les suivantes:
• Assister le président Directeur Général dans la mise en œuvre des décisions de gestion, de coordination et de développement des activités relevant de son domaine de compétence ;
• Manager la direction, concevoir, proposer et mettre en œuvre les orientations stratégiques de ses différents services.
• Veiller au respect des règles juridiques de fonctionnement de l'administration et contribuer à l'amélioration des procédures internes de l'entreprise.
• Garantir la qualité juridique des actes de la société, participer à la rédaction de dossiers et d'actes administratifs transversaux en lien avec les services.
• Assurer une veille juridique, apporter un conseil aux services, alerter sur les risques juridiques et de contentieux dans l'entreprise.
• Superviser les procédures contentieuses, mesurer les enjeux et proposer des orientations.
• Supervise et contrôle la gestion des agences.
• Garantir l'organisation et le suivi des différents services et superviser le pré-contrôle de légalité des actes.
• Supervise et contrôle la Gestion du patrimoine de l'entreprise.
• Assurer le bon fonctionnement de la gestion des moyens généra

Compétences :
• Niveau universitaire exigé et âgé de 45 ans au maximum
• Vous avez également des connaissances approfondies en législation et droit du travail
• Vous connaissez le fonctionnement et les procédures administratives
• Expérience d'au moins 5 ans dans un poste similaire
• Bonnes capacités de rédaction (français et arabe), l'anglais serait un plus
• Maitrise parfaite de l'outil informatique
• Autonome, réactif et doté de fortes aptitudes rédactionnelles et relationnelles
• vous faites également preuve de qualités d'analyse, de synthèse et avez le sens du service public
• Bon manager, disponible et à l'écoute de vos agents, vous savez piloter une équipe pluridisciplinaire.

Lieu de travail :
Alger

Référence : emploipartner- 1410
Poste : Emploi Partner recrute pour FILTRANS SPA UN COORDINATEUR SIE (SÛRETÉ INTERNE D'ÉTABLISSEMENT)

Missions :
• Rattaché au Responsable HSE
• Coordinateur des structures de sûreté interne des agences
• Consolide les moyens humains et matériels des dispositifs à mettre à la disposition des SIE locales
• Coordonner les relations de la société de gardiennage
• Suivi des actions de plusieurs commissions (Inventaires, Créances
• Hygiène et sécurité) Autres activités sur la gestion du patrimoine.
• Veiller à l'application de la réglementation relative à l'hygiène et la sécurité du travail
• S'assurer de la mise en application des mesures de prévention

Compétences :
• Niveau universitaire exigé et âgé de 45 ans au maximum
• Vous avez également des connaissances en Hygiène et sécurité
• Vous connaissez le fonctionnement et les procédures administratives
• Expérience d'au moins 2 ans dans un poste similaire
• Bonnes capacités de rédaction (français et arabe), l'anglais serait un plus
• Maîtrise parfaite de l'outil informatique
• Autonome, réactif et doté de fortes aptitudes rédactionnelles et relationnelles, vous faites également preuve de qualités d'analyse, de synthèse et avez le sens du service public.
• disponible

Lieu de travail :
Alger.

Référence : emploipartner- 1412
Poste : Emploi Partner recrute pour FILTRANS SPA DES COMMERCIAUX LOGISTIQUES

Descriptif de poste:
• Elaborer la proposition commerciale et arrêter avec le client les modalités du contrat de vente ou le devis
• Commercialiser la prestation transport logistique.
• Prospection, développement de nouveaux clients (exploitation des fichiers
• Prospecter des opportunités du réseau, suivi des outils d'aide à la commercialisation afin d'identifier, détecter et développer des opportunités…)
• Prospecter, développe et assure le suivi de la clientèle. Dans la négociation commerciale
• Satisfaire les besoins du client en lui assurant rapidité et sécurité dans le transport
• Répondre aux appels d'offres en étroite collaboration avec le directeur de la division
• Veille permanente de la concurrence au niveau local et national
• Reporting…

Capacités et expérience souhaitées:
• Niveau universitaire exigé et âgé de 35 ans au maximum
• Formation en logistique internationale ou commerce internationale
• Au minimum 2 ans d'expérience
• Persévérance, bon relationnel
• Résistance au stress et capacité d'écoute sont nécessaires, afin de déceler les besoins des clients et répondre à la demande.

Lieu du travail:
• Alger

Référence : Emploipartner-1404
Poste : Emploi Partner recrute pour ATLAS COPCO ALGERIE UN DIRECTEUR DES FINANCES

Missions:
• Garantir la fiabilité et l'exactitude des informations comptables et des reporting de l'entreprise
• Analyse financière régulière.
• Gérer les relations avec les départements financiers et comptables de l'entreprise
• Gérer les relations avec les institutions financières, les auditeurs et tout autre acteur externe,
• Suivre les facturations, le recouvrement,
• Assurer le reporting mensuel/budget,
• Assurer l'application des règles comptables locales en fonction des besoins identifiés,
• Assurer le contrôle et le suivi de la trésorerie dans le respect des procédures de l'entreprise,
• Autoriser le paiement des fournisseurs
• Suivi de la gestion des stocks

Profil :
Expérience requise
• Au moins 2 à 3 ans d'expérience sur le même poste
• Expérience exigée en multinationale ou en entreprise privée

Diplôme requis
• Licence en finances

Compétences
• Maîtrise de l'anglais obligatoire (pour la communication avec le groupe, lecture, mail, téléconférence)
• Bonnes connaissances des systèmes de contrôle de gestion (en interne)
• Bonnes connaissances de la réglementation en vigueur (lois de finances, comptabilité, compétences analytiques
• Très bonnes connaissances en finances
• D'excellentes compétences interpersonnelles
• Doit être fiable pour maintenir une stricte confidentialité
• Aptitude aux présentations fréquentes
• Aptitudes à la communication verbale et écrite,
• Capacités de définir des priorités et respecter les délais
• Très bon sens de l'organisation,
• Aptitude à la prise de décision pour aux besoins du développement
• Excellent niveau dans la résolution des problèmes
• Compétences en informatique

Lieu de travail principal :
• Alger / Route de Sidi Menif Tranche 3 Lot N°119 ZERALDA.

Référence : emploipartner- 1407
Poste : Emploi Partner recrute pour - Red FabriQ – UN INGÉNIEUR DE DÉVELOPPEMENT .NET

Comment répondre à nos annonces
Si l'une de nos offres d'emploi retient votre attention, faites-nous connaître vos motivations en nous adressant un C.-V avec photo + lettre de motivation en précisant votre réel intérêt pour ce poste, par mail, en vous rendant sur notre site :
www.emploipartner.com
Tel : 021 680 296/021 687 086
Fax : 021 298 595

Cuisine

Quiches à la viande hachée

Ingrédients :
1 pâte brisée
2 tomates râpées
1c.à.s de concentré de tomates
2 c. à s. d'huile d'olive
Sel, poivre
Thym selon goût
Persil haché
250 g de viande hachée
100 g de champignon en boîte
200 g de fromage rouge râpé

Préparation :
Préparer la pâte brisée, la laisser reposer 30 minutes.
Entre temps, faire chauffer dans un poêle deux c. à soupe d'huile, ajouter les tomates râpées, le concentré de tomates, sel, poivre, laisser réduire à feu moyen jusqu'à l'évaporation totale d'eau. Ajouter la viande hachée, le persil haché, le thym. Etaler la pâte sur une planche farinée, la couper en petits cercles, déposer chaque cercle sur un moule beurré, marquez bien les bords de la pâte dans le moule, piquer légèrement avec une fourchette. Faire cuir au four à 180°c pendant 20 min. Couvrir chaque pâte brisée d'une c. à café de sauce tomate et viande hachée, ajouter les morceaux de champignon, le fromage rouge râpé. Laisser dorer 15 min

Cake aux fruits confits

Ingrédient :

150 g de fruits confits
50 g de raisins secs
1 demi-verre d'eau
1 citron
4 œufs
150 g de beurre
150 g de sucre
225 g de farine
1 sachet de levure

Préparation :
Faire gonfler les raisins dans l'eau. Couper les fruits confits en dés sauf les cerises, râper le zeste de citron, les ajouter aux raisins, laisser macérer. Dans une terrine chauffée, battre le sucre et le beurre en pommade, ajouter les œufs un à un en mélangeant à fond chaque fois. Travailler pour obtenir une crème lisse, ajouter la macération, puis la farine tamisée avec la levure. La pâte doit être assez épaisse pour tomber en boule de la spatule. C'est sa consistance qui retiendra les fruits. Chemiser un moule de papier sulfurisé, beurré. Le remplir à moitié, répartir les cerises sur la pâte, remplir jusqu'aux ? du moule. Mettre au four chauffé à 200°. Au bout de 20 min le cake aura monté, baisser le four et surveiller la cuisson. Démouler sur une grille.

BIENFAITS DU CAFÉ

Le p'tit noir bon pour la santé ?

Le café fait augmenter la pression artérielle et la fréquence cardiaque. C'est le "coup de fouet" que les étudiants et les sportifs apprécient. Par contre, ces effets sont difficilement quantifiables car ils dépendent de la constitution de la personne concernée et aussi de son habitude, où non, de boire du café.

Dans le doute :
On déconseille aux personnes souffrant de troubles cardio-vasculaires d'abuser de ce breuvage... mais là aussi, pas d'unanimité sur la quantité à respecter, même si 2 tasses par jour maximum semblent être la recommandation la plus répandue.

Pourquoi préfère-t-on prendre le p'tit noir après un repas ?
Sans doute en raison de ses vertus digestives ! En effet, le café stimule la sécrétion de salive, les sécrétions acides de l'estomac et les contractions de l'intestin, tout ce qui permet de finir le repas au mieux ! Mais aussi parce qu'il lutte contre l'endormissement, au moment où la sieste paraît si tentante !

Le café fait-il maigrir ?
Tout le monde a vu les réclames si tentantes sur des crèmes amincissantes à la caféine, et bien, ces produits sont plus performants que leurs concurrents sans caféine, mais il s'agit uniquement de caféine en application externe et localisée, donc le bol de café du matin n'aura pas d'action sur vos capitons. S'il n'agit pas sur les graisses, par contre, le café diminue quelque peu l'absorption de certaines vitamines et du fer. Rien à craindre cependant dans le cadre d'une alimentation équilibrée

Que disent les études :
Une foule d'autres études prétendent avoir découvert les effets positifs de la consommation de café sur diverses affections, y compris des pathologies graves.
Si ces études ne démontrent pas formellement les effets positifs du café pour telle ou telle maladie, l'effet positif du café est souvent imputé à la présence remarquable d'anti-oxydants dans le café. Ces anti-oxydants luttent contre les radicaux libres, qui jouent un rôle dans la dégradation des cellules. Bonne nouvelle, ces anti-oxydants se trouvent également dans le déca !

CONSEILS PRATIQUES

Bien cirer ses chaussures ?

Plusieurs étapes sont nécessaires pour réussir à bien cirer ses chaussures. Sachez d'abord que le cuir nécessite un entretien régulier et que cette action devra avoir lieu au moins une fois par

Première étape :
Il s'agit d'abord de bien les dépoussiérer à l'aide d'une brosse surtout au niveau de la trépointe afin d'avoir des coutures nettes. Il ne faudra jamais cirer ses chaussures sales ou poussiéreuses ce qui enfermerait les salissures sur la peau.

Seconde étape :
Elle consiste en l'application d'une crème nourrissante et nettoyante ce qui permettra à la peau de recevoir le cirage. L'objectif est de nourrir en profondeur et de nettoyer et enlever les surépaisseurs de cirage appliquées précédemment ou les éventuelles tâches.

Le cirage :
On utilise ensuite un cirage adapté à la couleur du cuir afin de cirer ses chaussures dans les tons. Evitez de les cirer dans un ton plus clair car au niveau des plis d'aisance, cela a tendance à ressortir.

L'utilisation de cire incolore à tendance à ternir
On applique le cirage à l'aide d'une petite brosse qu'on appelle un palot qui permet de bien appliquer le cirage au niveau de la trépointe. Appliqué à la main, l'angle est difficile d'accès et c'est par cet endroit, privé de cirage, que l'eau et l'humidité pénètrent alors. L'application sur le reste de la chaussure peut être poursuivie à la brosse ou au chiffon en décrivant de petits cercles qui permettent de bien faire rentrer la cire dans tous les détails de la chaussure.
Pensez ensuite à laisser sécher quelques instants afin que le brillant prenne plus facilement.

Trucs et astuces

Enlever une tache de chocolat sur un tissu...

Souvent laver le linge à l'eau froide suffit. Si néanmoins la tache persiste, frottez à l'aide d'un chiffon de coton imbibé de vinaigre blancet Rincez à l'eau tiède.

...tache de fruits rouges...

Appliquez sur la tache un chiffon

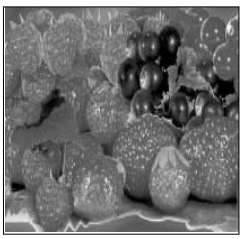

imbibé de jus de citron, laisser reposer avant de rincer à l'eau claire.

...de sauce...

Diluez la tache à l'eau froide avant

de la frotter avec du vinaigre. Vous pouvez ajouter également du bicarbonate de soude. Brossez délicatement. Laisser reposer avant de rincer à l'eau chaude.

...d'épinards

Frottez les taches avec une demi-

pomme de terre crue, ensuite laver le tissu avec du savon. Rincez abondamment à l'eau tiède.

PAGE ANIMÉE PAR OURIDA AÏT ALI

Mots Fléchés N°3026

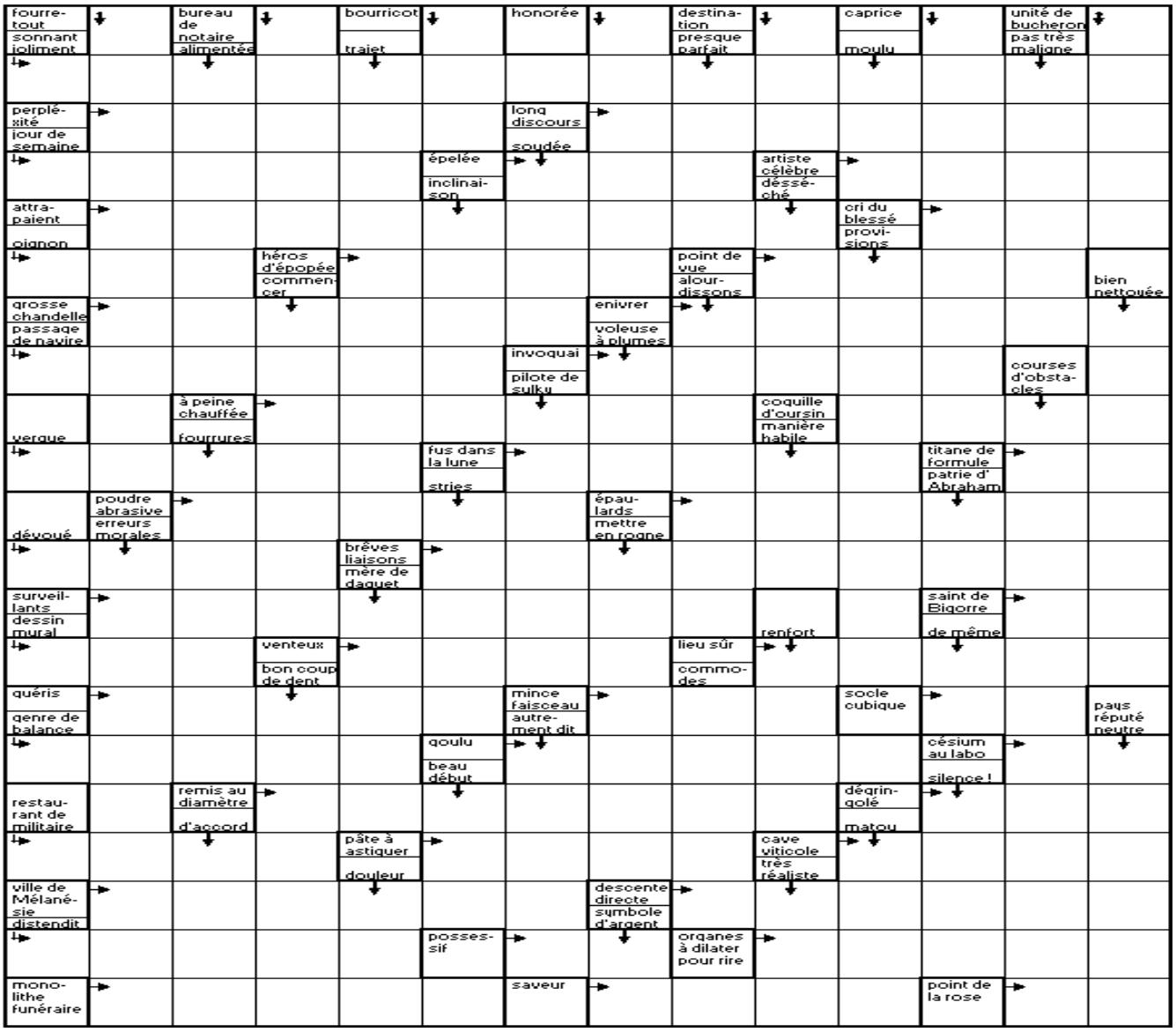

SUDOKU N°3026

7				4				
	2				3	5		6
	1		9		5			
			2				9	
		9	1		8	3		
	7				4			
			4		1		7	
4		6	3				5	
				5				9

SOLUTION SUDOKU N°3025

8	9	3	2	5	7	6	4	1
6	1	2	4	9	3	8	5	7
7	5	4	1	6	8	2	3	9
2	8	1	3	7	5	9	6	4
3	4	7	9	2	6	5	1	8
5	6	9	8	1	4	3	7	2
4	2	8	6	3	1	7	9	5
1	3	5	7	8	9	4	2	6
9	7	6	5	4	2	1	8	3

SOLUTIONS MOTS FLECHES 3025

```
• I • C • C • E • A • G • E
E N C O U R A G E R • O U T
• F A C T U R A • A R I S E
K I L O • E M U S • O T A I
• L O • A L E X A N D R I N
E T R I L L E • L I E E • T
• R I D E E • G E N E U S E
L A M E • S E R R A • S O S
• T E E S • L I A S S E S •
V I T • A T E M I • P • I O
• O R I N • V E S T I G E S
U N I • S U E R • E R E • E
• • E N C R E • A N A N A S
A S S U R E • E M U L E S •
• U • M I E T T E • E R S E
O B J E T • R I N G • A I L
• V E R • P O R E • B I S A
R E T O U R N E R A • T • R
• N • T R I E R A I S • A G
M I R A G E • A S S O U P I
• R A S E R A S • E C R I S
```

Pourquoi fait-il plus chaud en ville qu'à la campagne ?

Les villes chauffent bien plus que la campagne environnante. Et pas de quelques dixièmes.

La différence entre la température urbaine et les zones rurales voisines de 50 kilomètres est d'au moins 4°C et peut aller jusqu'à 8°C" détaille Julien Desplat, chercheur au département "Étude et climatologie" de Météo France. La cause principale est l'absorption de la chaleur le jour par les matériaux : bitume, béton, pierre. Cette chaleur est restituée la nuit, aussi l'ICU est-il plus marqué en nocturne, influençant à la hausse les températures minimales.

La diffusion de la climatisation, autre facteur

La chaleur extraite des logements est en effet rejetée à l'extérieur. Le projet de recherche Eurequa sur la qualité environnementale des quartiers a ainsi montré que les climatiseurs ajoutaient un degré supplémentaire de chaleur dans l'air des villes. En 2030, cet apport sera de deux degrés. *"Le particulier ayant la chance d'avoir la climatisation impacte la santé de ceux qui n'en n'ont pas ou qui sont obligés de travailler à l'extérieur"* note Valery Masson, chercheur au Centre national de recherche météorologique (CNRM, Météo France). Les clichés thermographiques dévoilent ainsi des rejets localisés d'air chaud à 31°C par de petits climatiseurs d'appartement. Des recherches plus fines ont même révélé des "micro ICU". D'une rue à l'autre, la température peut varier de plusieurs degrés selon la densité du bâti, la largeur des rues, l'étendue des places, la présence d'arbres. Les urbanistes, architectes et ingénieurs municipaux ont toute une gamme de moyens d'action. Peindre en blanc les toits permettrait de réfléchir le rayonnement solaire, les bâtiments n'absorbant plus alors la chaleur. Une autre solution consiste à couvrir les immeubles de pelouses. Ces toitures végétalisées isolent les bâtiments, retiennent l'eau et rafraichissent l'atmosphère grâce à l'évapotranspiration des plantes. Mais le rafraîchissement est nettement plus efficace avec des arbres et des pelouses en pleine terre.

Découverte d'un "instrument à corde" vieux de 40.000 ans !

Les hommes de la préhistoire ne taillaient pas que des silex ! Ils avaient même plusieurs cordes à leur arc… Pour aller à la chasse, fixer des outils de pierre sur des manches en bois, ou transporter leur matériel, ils utilisaient en effet ficelles et cordages qu'ils travaillaient avec adresse. Pour la première fois, des archéologues de l'université de Tübingen (Allemagne) et de l'université de Liège (Belgique) ont exhumé un objet de 40.000 ans conçu justement pour tresser des cordes à partir de fibres végétales. L'outil préhistorique provient de la grotte d'Hohle Fels, près de Schelklingen en l'Allemagne.

Exemple célèbre : la cape en fibres végétales portées par Otzi, l'homme des glaces

Selon les résultats publiés le 22 juillet 2016 dans la revue allemande *Archäologische Ausgrabungen Baden-Württemberg "la découverte [effectuée en août 2015, mais seulement révélée cette année NDLR] est un morceau d'ivoire de mammouth soigneusement sculpté et magnifiquement préservé, long de 20,4 cm avec quatre perforations de 7 à 9 mm de diamètre. Chacun des orifices porte des entailles hélicoïdales profondes".* Autrement dit, un appareillage conçu pour tisser des cordages. D'apparences simples et modestes, les cordes et ficelles sont pourtant des composantes essentielles de la technologie des chasseurs cueilleurs préhistoriques. Exemple célèbre : la cape en fibres végétales portées par Otzi, l'homme des glaces de 5.000 ans retrouvé en 1991.

L'encyclopédie DES INVENTIONS

FREEZCUBE

Inventeur : Alain Elbaz **Date : 2010** **Lieu : France**

Le Freezcube est un petit objet multicolore indiquant les ruptures de la chaîne du froid dans son congélateur. Il permet ainsi d'éviter de consommer des surgelés avariés. La couleur rouge signifie qu'il faut jeter les aliments, la couleur bleu indique qu'il reste 14 jours de consommation.

EMPIRE *2015 LE LYON EN CAGE

22h35 W9

Un concert est organisé pour demander la libération de Lucious, en prison depuis trois mois. Hakeem y participe à contre-cœur, convaincu de la culpabilité de son père. Cookie, quant à elle, veut profiter de ce moment très médiatisé pour récolter des fonds et tenter de séduire Mimi Whiteman, une riche investisseuse qui pourrait l'aider à reprendre le contrôle d'Empire.

EN QUÊTE D'ACTUALITÉ Y A-T-IL DU POISON DANS NOS ASSIETTES ?

22h35 8

Pays de la gastronomie par excellence, la France se targue de produire et de consommer des denrées de qualité. Mais depuis plusieurs ann?es, plusieurs scandales sont venus ternir cette image d'exemplarit?. Pour fournir des quantités industrielles de viandes, poissons, fruits et légumes tout en répondant aux critères des consommateurs, certains éleveurs et agriculteurs ont recours à des produits non naturels. Peuvent-ils avoir un impact négatif sur la santé à Comment sont fabriqués les aliments que les Français consomment quotidiennement ?

BOULEVARD DU PALAIS PLEIN EMPLOI POUR LA MORT

23h05 2

Un conseiller qui travaillait dans une agence pour l'emploi est retrouvé assassin? de plusieurs coups de tournevis dans son garage. Gabriel et Nadia examinent la centaine de dossiers dont il s'occupait et découvrent qu'un châmeur avait menacé de mort le défunt quelques jours auparavant. Fragilisés par la perte de leur job, certains « clients » de Jérôme Essartier étaient au bord du gouffre.

LE MEILLEUR DE "MUSIQUE EN FÊTE" AUX CHORÉGIES

20h35 3

Un florilège des 6 précédentes éditions de ce grand rendez-vous musical enregistré chaque année dans le bel écrin du Théâtre antique d'Orange. L'occasion de voir ou revoir les plus beaux chœurs et les plus grands airs d'opéra, d'opérette, de la comédie musicale et des classiques de la chanson française avec des jeux de lumières spécialement créés pour l'émission. Avec, entre autres, le ténor maltais Joseph Calleja, la soprano albanaise Ermonela Jaho, le ténor italien Vittorio Grigolo, les barytons français Alexandre Duhamel et Florian Sempey, le baryton argentin Armando Noguera, les sopranos françaises Nathalie Manfrino et Julie Fuchs.

LA SELECTION DU MIDI LIBRE

HIJACKING

22h30 arte

Mikkel Hartmann, cuisinier à bord du cargo danois - MV Rozen -, a hâte de retrouver sa femme et sa fille. Peu de temps après, au Danemark, Peter Ludvigsen, patron de la compagnie maritime, apprend que le cargo a été pris en otage par des pirates somaliens. La société fait appel à Connor Julian, spécialiste de la négociation. Ludvigsen, intraitable en affaires, décide de mener lui-même les négociations avec les pirates.

DEUX FRERES

20h45 4

Dans les années 20, deux tigres viennent au monde au cœur de la jungle cambodgienne. Capturés par Aidan McRory, les jeunes fauves sont arrachés à leur mère et séparés. Koumal, le plus intrépide, est vendu au directeur d'un cirque tandis que son frère, Sangha, est recueilli par le jeune Raoul, fils d'un haut fonctionnaire français. Des années plus tard, les frères se font face lors d'un combat de tigres.

ZONE INTERDITE PUY DU FOU : L'INCROYABLE DEFI DU NOUVEAU SPECTACLE

20h50 M6

L'équipe du magazine a suivi les répétitions du spectacle « Le Dernier Panache », qui relate le destin d'un officier de la Marine royale devenu chef de la rébellion vendéenne. Avec une impressionnante scène circulaire, un écran déployé sur 180° et une tribune de 2 500 places qui tourne sur elle-même, le défi est énorme pour Antoine Besse, superviseur, Nicolas de Villiers, directeur et metteur en scène du Puy du Fou, ou encore Mathilde, jeune actrice.

BLACKLIST

22h35 TF1

De nombreux chasseurs de primes, dont un certain Wendigo, mettent en danger la sécurité de Keen. Comprenant qu'il ne pourra pas agir seul, Red se résout à composer avec Ressler en lui demandant de l'aide. Ce dernier subit un interrogatoire de ses supérieurs sur la Cabale et sur les informations qu'il possède sur Elizabeth. Dembe reprend contact avec Red, ce qui prouve qu'il est encore en vie.

MIDI Quotidien national d'information
Web : www.lemidi-dz.com

Gérant : Reda Mehigueni
e-mail : direction@lemidi-dz.com

Rédaction
e-mail : redaction@lemidi-dz.com

Standard : 021.63.80.82 et 87
Rédaction : Tél-Fax : 021.63.79.16
Publicité : Tél-Fax : 021.63.79.14
publicite@lemidi-dz.com
Pour votre publicite s'adresser à l'ANEP, 01 Avenue Pasteur, Alger
Tél. : 021.73.76.78 et 73.71.28
Bureau de Constantine : 100, rue Larbi Ben M'hidi - Constantine -Tel./Fax : 031.64.17.53

Bureau de Annaba
24 rue Med-Khemisti
Tél. : 038.86.11.57
Bureau de Tizi-Ouzou
Cité Mohamed-Boudiaf
BT 29 A
Nouvelle-Ville T. O.
Tél-Fax : 026.21.56.78

Impression :
Centre : SIA Diffusion : Midi libre
Est : SIE Diffusion : AMP Ouest : SIO
EURL Midi Libre
au capital social de 12.000.000 DA
Compte Bancaire :
SGA Bouzaréah : 021000071130000214 clé 16
Adresse : 12 rue Fouzia Moulahe Rostomia Clairval Alger.

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

HALLYDAY ET AZNAVOUR

Parmi "les jeunes créateurs" les plus aidés de 2015

La polémique enfle et il y a de quoi. Il semblerait que plusieurs artistes dont la renommée n'est plus à faire aient bénéficié de fonds d'aide destinés à l'origine aux "jeunes créateurs". Parmi les heureux allocataires, des grands noms comme Johnny Hallyday, Charles Aznavour ou encore Eddy Mitchell.

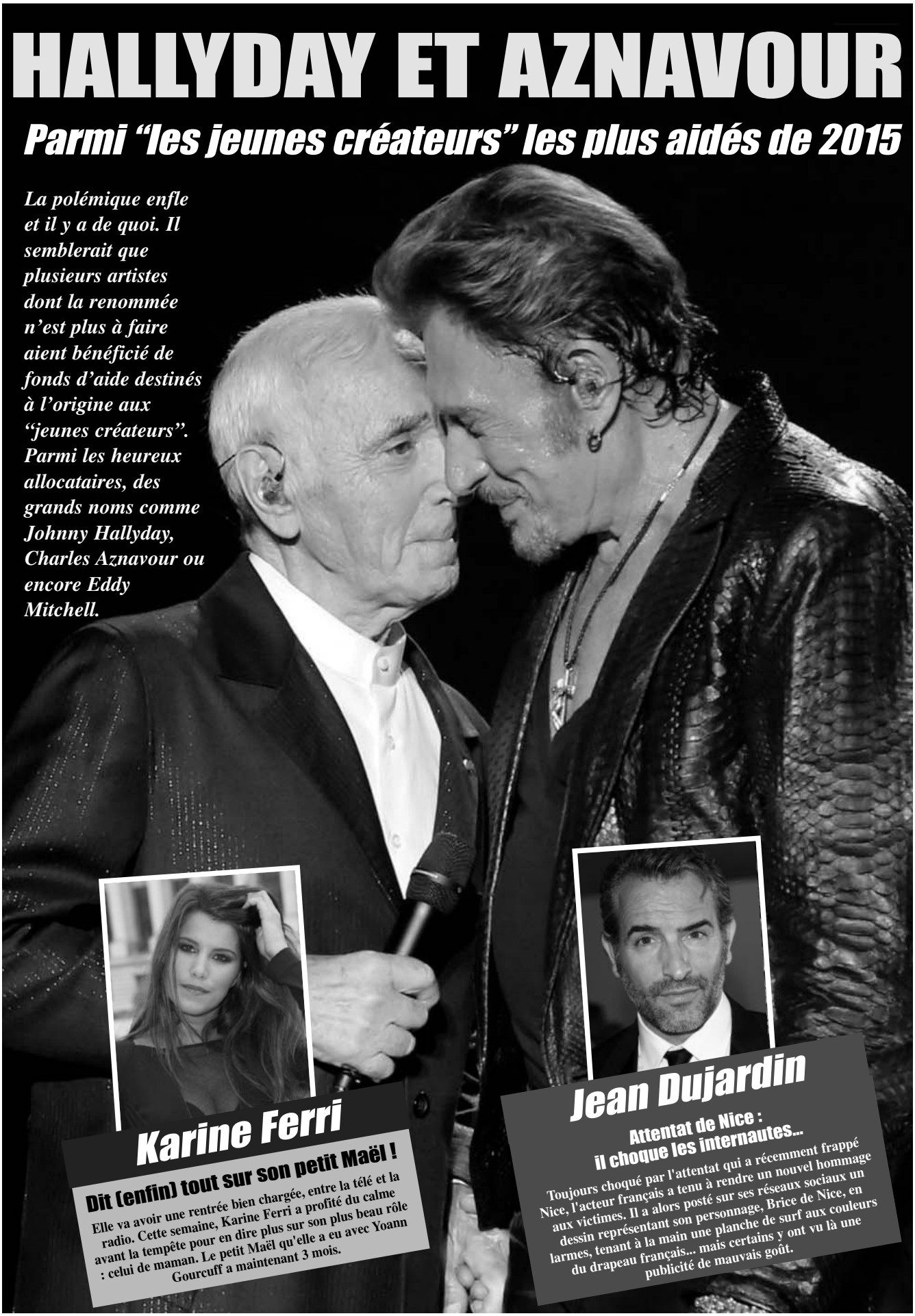

Karine Ferri

Dit (enfin) tout sur son petit Maël !

Elle va avoir une rentrée bien chargée, entre la télé et la radio. Cette semaine, Karine Ferri a profité du calme avant la tempête pour en dire plus sur son plus beau rôle : celui de maman. Le petit Maël qu'elle a eu avec Yoann Gourcuff a maintenant 3 mois.

Jean Dujardin

Attentat de Nice : il choque les internautes...

Toujours choqué par l'attentat qui a récemment frappé Nice, l'acteur français a tenu à rendre un nouvel hommage aux victimes. Il a alors posté sur ses réseaux sociaux un dessin représentant son personnage, Brice de Nice, en larmes, tenant à la main une planche de surf aux couleurs du drapeau français... mais certains y ont vu là une publicité de mauvais goût.

MIDI Libre
Quotidien national d'information
N° 2844 | Mercredi 27 juillet 2016

Horaires des prières pour Alger et ses environs

Fadjr	03h58
Dohr	12h55
Asr	16h44
Maghreb	20h04
Icha	21h38

ATTAQUE AU COUTEAU D'UN CENTRE POUR HANDICAPÉS AU JAPON

19 morts et 25 blessés

19 personnes ont été tuées et 25 blessées lors d'une attaque au couteau dans un centre pour handicapés mentaux au Japon, perpétrée, aux premières heures, hier par un ancien employé.

"Les médecins ont confirmé la mort de 19 personnes", a déclaré à l'AFP un porte-parole du département des pompiers. Parmi les blessés, 20 sont gravement touchés, a-t-il précisé.

Un homme âgé d'une vingtaine d'années s'est rendu à la police après 3h mardi (18h GMT lundi), disant être l'auteur de la tuerie, a indiqué à l'AFP un porte-parole de la police de la préfecture de Kanagawa, dans la région de Tokyo.

"Nous sommes en train d'essayer de déterminer les détails de l'affaire", a ajouté le porte-parole.

La police avait auparavant reçu un appel du centre les alertant de l'agression, qui s'est déroulée à Sagamihara, une ville de plus de 700.000 habitants située à une cinquantaine de kilomètres de Tokyo. Le meurtrier présumé, identifié comme Satoshi Uematsu, 26 ans, a affirmé être un ancien employé, selon l'agence de presse Kyodo. Il aurait dit à la police: *"Les handicapés devraient tous disparaître"*, selon des propos cités par le quotidien Asahi.

Plusieurs couteaux

D'après la chaîne de télévision publique NHK, l'homme est entré dans le bâtiment en brisant une vitre. La police a trouvé *"plusieurs"* couteaux dans son sac, donc certains recouverts de sang.

"J'ai entendu les nouvelles à la radio et je me suis précipité ici, mais je ne peux pas entrer", a déclaré le père d'un enfant pris en charge par le centre, interrogé par la NHK.

Environ 160 personnes sont hébergées dans cette installation, d'après les autorités préfectorales, qui devraient s'adresser à la presse dans la matinée. Les tueries de masse sont rares au Japon, qui dispose d'une législation de contrôle des armes très stricte et d'un taux de criminalité relativement faible. Mais des déchaînements de violence aveugle et coups de folie meurtrière endeuillent occasionnellement l'archipel.

En juin 2008, un homme de 28 ans, armé d'un couteau et au volant d'un camion, avait semé la panique dans le quartier électronique d'Akihabara à Tokyo, écrasant des piétons avant de poignarder des passants au hasard dans la foule avec une lame à double tranchant. Sept personnes avaient été tuées et 10 blessées. Le meurtrier a été condamné à la peine capitale.

Quelques années plus tôt, en juin 2001, un homme avait pénétré dans une école primaire d'Ikeda, une banlieue cossue d'Osaka, où il avait poignardé à mort huit enfants.

MIGRATION CLANDESTINE EN MEDITERRANÉE

3.034 disparus depuis janvier

Plus de 3.000 migrants ont perdu la vie en Méditerranée depuis le début de l'année, alors que près de 250.000 personnes ont effectué la traversée, a annoncé, hier , l'Organisation internationale pour les migrations (OIM).

"La découverte de 39 corps récupérés sur les côtes Libyennes, cette semaine, porte le nombre de victimes à plus de 3.034", a expliqué l'OIM dans un communiqué, précisant que ce chiffre était bien plus élevé que les 1.917 morts enregistrés durant les sept premiers mois de 2015.

Une des raisons expliquant le fait qu'il y ait plus de morts et portés disparus cette année est l'arrivée exceptionnelle de migrants enregistrée fin mai, avec quelque 1.000 migrants en quelques jours. Durant cette période, les naufrages impliquaient des navires plus gros que d'habitude avec des centaines de personnes à bord. Selon le décompte de l'OIM, la traversée vers l'Italie reste la plus périlleuse avec 2.606 morts pour quelque 88.350 arrivées depuis le début de l'année. Sur la même période.

Près de 160.000 migrants sont, d'autre part, arrivés en Grèce, alors que 383 ont trouvé la mort. 45 autres sont décédés au large des côtes Espagnoles.

PREMIER SEMESTRE 2016

1.919 décès sur les routes

1.919 personnes sont décédées et 21.290 autres ont été blessées dans des accidents de la route enregistrés lors du premier semestre 2016, selon les statistiques publiées par le Centre national de prévention et de sécurité routières (CNPSR).

Le nombre d'accidents, de blessés et de morts est en baisse par rapport à la même période de l'année dernière, soit un recul de 3.263 accidents, de 187 morts et de 5.964 blessés.

En 2015, les accidents de la route ont fait 4.610 morts dont plus de 1.500 âgés de moins de 30 ans, soit près de 34 %. Les jeunes représentent 41 % du nombre global des blessés enregistrés lors de la même période, estimés à 55.994 blessés.

Les pertes humaines dues aux accidents de la route sont "un véritable drame national quotidien", a encore estimé la même source, évoquant une moyenne quotidienne de 12 morts et de pas moins de 160 blessés".

DROIT DU PEUPLE SAHRAOUI À L'AUTODÉTERMINATION

La Suède réaffirme son soutien

L'ambassadrice de la Suède en Algérie Carin Wall a réaffirmé le soutien de son pays pour une solution pacifique garantissant le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination, conformément aux principes de l'ONU, lors d'une audience au siège de l'ambassade sahraouie à Alger avec l'ambassadeur, Hamoudi Bouchraya Beyoun. Durant l'audience lundi, l'Agence de presse algérienne a appris de sources sahraouies, M. Beyoun a informé son homologue suédoise des derniers développements dans la question du Sahara occidental, notamment les blocages de l'occupant marocain qui refuse de respecter ses engagements et les résolutions des Nations unies, appelant à l'organisation d'un référendum d'autodétermination au Sahara occidental. M. Beyoun, rapporte encore l'APS, a abordé la question du retour de la composante politique de la Minurso expulsée par le Royaume du Maroc en violation du droit et de la légitimité internationale, la participation de la République sahraouie au 27eme sommet de l'Union africaine tenu à Kigali (Rwanda) et le soutien et la solidarité exprimés par les pays africains participants. L'ambassadeur sahraoui a en outre réaffirmé l'échec des manœuvres marocaines à cause de l'attachement de l'UA à ses principes et sa charte fondés sur la décolonisation et le respect du droit des peuples à la liberté et à l'indépendance. La Suède a été élue en juin dernier membre non permanents du Conseil de sécurité de l'Onu.

PRÈS DE L'AÉROPORT DE MOGADISCIO EN SOMALIE

Au moins 8 morts dans l'explosion de deux bombes

Au moins huit personnes ont été tuées dans l'explosion de deux bombes hier matin près de l'aéroport de Mogadiscio, la capitale somalienne.

Des tirs ont suivi les deux explosions, dont l'une pourrait avoir été causée par une voiture piégée, mais ont ensuite cessé, selon ce journaliste.

L'attentat n'a pas été immédiatement revendiqué, mais les islamistes radicaux shebab, affiliés à Al-Qaïda, ont l'habitude de mener de telles opérations dans Mogadiscio.

Une attaque qui porte la marque des shebab

L'aéroport international Aden Adde, du nom du premier président somalien, est devenu une forteresse depuis que s'est installée juste à côté la principale base de la force de l'Union africaine en Somalie (Amisom), forte de 22.000 hommes et qui aide le fragile gouvernement somalien dans sa lutte contre les shebab.

Confrontés à la puissance de feu supérieure de l'Amisom, déployée en 2007, les shebab ont été chassés de Mogadiscio en août 2011. Ils ont ensuite perdu l'essentiel de leurs bastions, mais ils contrôlent toujours de vastes zones rurales d'où ils mènent des opérations de guérilla et des attentats-suicides, souvent jusque dans la capitale.

ATTAQUE MORTELLE DANS UNE ÉGLISE EN FRANCE

Daech revendique l'attaque

Le groupe terroriste État islamique (EI) indique via son organe de propagande Amaq que les deux hommes qui ont commis la prise d'otages dans une église à Saint-Etienne-du-Rouvray (Saine-Maritime) hier matin étaient "deux de ses soldats".

UN PRÊTRE TUÉ DANS CETTE ATTAQUE

"Nous sommes face à un groupe Daech"

Le président, François Hollande, s'est exprimé ce mardi suite à la prise d'otages qu'il qualifie d'"ignoble attentat terroriste". "Nous sommes face à un groupe, Daech, qui a déclaré la guerre et nous devons mener cette guerre", a-t-il ajouté. "Je suis à côté du maire, qui a été terriblement éprouvé par l'assassinat du curé de la paroisse. J'ai absolument voulu parler avec les personnes qui ont été retenues en otages, qui ont voulu exprimer leur douleur, leur chagrin et qui ont la volonté de comprendre ce qui s'est produit", a-t-il déclaré.